



1. Politique communale

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|--|--|--|---|-------------------------------|--|---|--|---|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et but recherché</i> | <i>Breve description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Perturbateurs endocriniens : de la sensibilisation à l'action | 2019 | La Ville de Lausanne a développé un programme de sensibilisation et d'actions spécifiques afin de limiter l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens dans les centres de vie infantine (CVE). Sur base volontaire, elle propose aux collaboratrices et collaborateurs de ces structures des outils concrets et pragmatiques pour adapter leurs pratiques quotidiennes. Les outils : un guide, 6 affiches et des ateliers de réalisation de produits d'hygiène 100% naturels et sans risque pour la santé. | Potentiellement 53 CVE concernés et > 3200 enfants | Permanente | Portage financier (CHF 50'000) pour élaboration programme et les 8 premiers ateliers de réalisation de produits d'hygiène, offerts par la Ville. Soutien en personnel : Unité développement durable (UDD) : (portage du projet) et service Achat et logistique (mise à jour du catalogue). | Documentation (guide et affiches) gratuite pour les CVE Ateliers pour les CVE payant : CHF315 pour 2h d'atelier et 20 personnes max (les 8 premiers ateliers sont offerts) | Julie Wuerfel, Unité développement durable (UDD) www.lausanne.ch/perturbateurs-endocrinien_s | Mesure validée Cette mesure est un exemple de bonne pratique car sa mise en œuvre a impliqué divers services de la municipalité (health in all policies) et les bénéficiaires finaux (démarche inclusive, participative). Nous suggérons la diffusion du projet et un suivi (nombre de CVE ayant changé leur pratique). |
| Alimentation en eau potable | > 100 ans | Alimentation en eau potable de haute qualité, en suffisance et à un prix très avantageux. Epuration de l'eau selon dernières technologies notamment par l'ultrafiltration. | Population desservie par le réseau d'eau potable | Permanente | Financement intercommunal dont Lausanne est le partenaire principal | Pas de coût supplémentaire lié aux techniques de pointe utilisées | Service de l'eau, Sébastien Apothéloz | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|---|---|--|---|---|---|--|---|---|
| <p>Plan de Restauration Collective Durable (RCD)</p> | <p>2016. Promouvoir l'approvisionnement de proximité et lorsque possible, la production biologique dans la préparation des repas pour les structures d'accueil des enfants.</p> | <p>Le Plan de restauration collective durable inclut différentes mesures: un suivi de la qualité nutritionnelle via les labels Fourchette Verte (surtout utilisé dans les garderies communales, réfectoires scolaires et accueils parascolaires) et Nutrimenu (surtout utilisé dans les centres de vie infantine), et les collations saines de l'APEMS bon goût. Ce plan poursuit 5 objectifs: traçabilité géographique, performance économique, mode de production, qualité nutritionnelle (respect de la pyramide alimentaire en fonction des âges), et journée hebdomadaire sans viande ni poisson.</p> | <p>Toute l'offre de la restauration collective de la Ville de Lausanne</p> | <p>Toute l'année</p> | <p>CHF 0,25 de la part du Fdd par repas si objectifs atteints + formation des cuisiniers</p> | <p>Coût pour les familles CHF 8 Le financement du FDD n'impacte pas le prix du repas. Le coût du repas dans les structures collectives est intégré au coût de la prise en charge globale des enfants et est facturé en fonction du revenu des parents pour les garderies et APEMS.</p> | <p>SGLEA, UDD Samira Dubart SGEJQ Claire Attinger, BLF</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Solidarité internationale</p> | | <p>Soutien de projets de solidarité internationale via différents axes: -FEDEVACO: financement de projets de coopération au développement proposés par la Fedevaco dans les domaines prioritaires de Lausanne, soit dév. durable, lutte contre le changement climatique, formation et promotion de l'autonomie, droits humains -AIMF: Lausanne préside depuis 2008 l'Association internationale des maires francophones (AIMF), dont elle est membre depuis 1990. L'AIMF vise à échanger entre villes francophones (notamment africaines) autour du dév. durable. -Soutiens directs: dès 2005, financement direct de projets de coopération au dév. Urbain.</p> | <p>Large car nombreux projets financés dans de nombreux pays (ex Bénin, Burkina Faso, Bénin, ...)</p> | <p>Permanente (Fedevaco: Accord cadre de 5 ans, renouvelable)</p> | <p>Fedevaco: minimum CHF 120'000/an AIMF: env. CHF 80'000/an Soutiens directs: env. CHF 60'000/an</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Secrétariat général culture et développement urbain, Mélanie Duparc</p> | <p>Mesure validée La démarche participative est au cœur de la promotion de la santé, telle que définie dans la Charte d'Ottawa. Voici quelques pistes d'amélioration : 1) Veiller à informer la population lausannoise de ces projets afin qu'elle en bénéficie et soit sensibilisée aux enjeux de santé globale. 2) Dév. les échanges entre pays, y.c. pour bénéficier ici de l'expertise d'ailleurs (<i>reverse innovation</i>). Nous encourageons le soutien de projets liés à la santé en plus de la durabilité et des droits humains.</p> |



| | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|----------------|--|--|
| <p>Projet Solidarité'eau</p> | <p>2009, amélioration de l'accès à l'eau à Nouakchott</p> | <p>Partenariat de coopération avec la Ville de Nouakchott, Mauritanie. Amélioration de l'accès à l'eau des populations défavorisées, mise en place de latrines publiques et renforcement des compétences communales en matière de gestion de l'eau http://lausanneeausolidaire.ch/ http://www.solidariteausuisse.ch/fr/communes/communes-qui-soutiennent-un-projet/lausanne/</p> | <p>Habitants de Nouakchott (900'000)</p> | <p>Permanente</p> | <p>CHF 126'000 (2 postes), nouvelle convention fin 2018 pour un financement de CHF 1,6 Mio sur 3 ans Financement VdL + autres communes</p> | | <p>Service de l'eau, Vanessa Fakhri</p> | <p>Mesure validée Proposition similaire à celle ci-dessus, soit de mettre en avant le lien et le bénéfice pour la population locale lausannoise, notamment en la sensibilisant à l'importance de l'eau potable, aux enjeux de santé globale et à développer une vision large de la promotion de la santé.</p> |
| <p>Campagnes de prévention et d'éducation destinées au grand public</p> | <p><i>L'éducation c'est l'affaire de tous</i>, 2004 <i>Moi et les autres</i>, 2012 <i>Le respect c'est la base</i>, 2018 <i>Harcèlement de rue : programme de législation</i> 2016-2021</p> | <p><i>Harcèlement de rue</i> : stratégie globale de lutte contre le harcèlement de rue, via une vidéo diffusée sur internet, une campagne de sensibilisation dans toute la ville avec un affichage, la diffusion d'un spot dans les transports publics lausannois ainsi que la distribution d'un dépliant d'information. Autres campagnes ciblant le grand public: -<i>L'éducation c'est l'affaire de tous</i>, 2004 -<i>Moi et les autres</i> sur la thématique de l'altérité et la cohabitation des différences (2012) -<i>Le respect c'est la base</i>: sensibilise la population, et plus spécialement les jeunes (< 25 ans), sur les questions relatives aux valeurs sociales essentielles à l'éducation et au vivre ensemble.</p> | <p>Grand public Ex. respect: plusieurs dizaines d'évènements proposés en 2018-2019</p> | <p>Campagnes sur plusieurs années selon les projets</p> | <p><i>L'éducation c'est l'affaire de tous</i>: CHF 330'000 <i>Moi et les autres</i>: CHF 350'000 <i>Le respect c'est la base</i>: CHF 350'000 <i>Harcèlement de rue</i>: estimation: CHF 200'000</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers: Delphine Corthésy Emilie Loertscher Observatoire de la sécurité: délégué à l'observatoire, Mathias Schaer</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Campagnes de prévention et d'éducation destinées aux jeunes</p> | <p>Dès 2016-2017</p> | <p>Grandes campagnes de prévention et d'éducation organisées régulièrement sur différents thèmes. Ceci inclut notamment: -Ecran total: le but est de sensibiliser les parents et les jeunes au bon usage des écrans. Outils: com' dans les rues, plateforme web avec bonnes adresses (professionnels en lien avec la problématique), week-end de prévention, conférences, exposition par des classes, ateliers</p> | <p>Cible : jeunes -Ecran total: Concours: 30 projets déposés par des classes et particuliers Week-end de prévention:</p> | <p>Ponctuelles</p> | <p>Ecran total 2016: CHF 45'000. Pote bourré: CHF 39'000 Prévention alcool tabac</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Ecran total/pote bourré: Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers :</p> | <p>Mesure validée</p> |



| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|------------|--|---------|---|--|
| | | didactiques, rencontres avec des YouTubers et des profs. de la prévention aux jeux vidéo. - Pote bourré = pote en danger : sensibilise les 13-20 ans, leurs parents et les profs. de l'éducation aux risques d'une consommation excessive et à l'importance de veiller sur son pote lors de fêtes. Actions: clip de prévention, match d'impro, 2 demi-journées de formation pour les profs. de l'éducation, actions dans l'espace public, kit de prévention écoles et campagne de com'. - Prévention alcool, tabac, cannabis : vise à générer le débat chez les jeunes (13-17 ans) et permettre une prise de conscience collective des problématiques liées au tabac, à l'alcool et au cannabis. | env. 350 personnes -Pote bourré: Clip: vu plus de 20'000x Spectacle: 200 personnes Actions dans l'espace public: 700 personnes touchées Formation pour les profs. : 30 personnes | | cannabis: estimation env. CHF 45'000 | | Delphine Corthésy, Emilie Loertscher | |
| Promotion de l'eau | Encourager la consommation d'eau | Mise en valeur des 300 fontaines de la Ville. Dès mars 2018, la Ville a commencé à équiper toutes les fontaines d'une signalétique inédite. Conçue localement, avec des matériaux suisses naturels, le logo apposé aux édifices vise à donner un message clair: l'eau est potable. | Tous les usagers de la Ville | Permanent | Personnel du service de l'eau, budget communication | Gratuit | Service de l'eau Sébastien Apothéloz | Mesure validée |
| Prévention des comportements à risque chez les jeunes via la médiation | Depuis 2009 et 2015, but: réduire incivilités et comportements à risque | Différents axes visent à prévenir les délits, les incivilités et les comportements à risque chez les jeunes: - Chargé de prévention, brigade jeunesse : intervention dans les écoles et quartiers en prévention et en cas de situation problématique, auprès des auteurs et victimes de vols, vandalisme, harcèlement, stupéfiants, etc. - Correspondants de nuit : présence dans les rues de 14 correspondants de nuit 7 soirs/7 au centre-ville et dans certains quartiers (accent particulier du jeudi au samedi). But : diminuer les incivilités, réduire les risques de santé et d'accidents liés aux consommations et | Noctambules festifs, riverains, écoles lausannoises | Permanente | Chargé de prévention: 1 EPT Correspondants de nuit: budget annuel de CHF 1'076'678 dont 9.6 EPT Médiateur sportif: 0.8 EPT | Gratuit | Chargée de prévention: Corps de police-brigade jeunesse Belinda Forny Chargé de prévention: Observatoire de la sécurité, | Mesure validée La coordination et le comité de labellisation soulignent le rôle crucial de cette mesure. Nous encourageons à inclure les comportements problématiques sans substances (écrans, jeux...) dans le panel d'actions proposées. |



| | | | | | | | | |
|---|---|--|--|------------|--|---------|--|-----------------------|
| | | comportements festifs, diminuer les conflits, améliorer le sentiment de sécurité la nuit, réduire les vulnérabilités. -Médiation sportive: aide les clubs et associations sportives à la médiation et oriente les jeunes vers des structures sociales, les aide à réaliser des projets sportifs « hors clubs ». | | | | | Mathias Schaer Médiateur sportif, Julien Mortier | |
| Politique en faveur de la jeunesse | 2010 | Mise en œuvre d'une politique de la jeunesse par et avec les jeunes. Ex. de mesures: conseil des jeunes, travailleurs sociaux hors mur, permanence Jeunes Borde, présence d'un délégué Jeunesse. -Conseil des jeunes: met à disposition des jeunes une structure leur permettant de découvrir les institutions politiques de leur ville, et de leur donner envie de s'investir dans la vie citoyenne. | Jeunes lausannois. Le conseil des jeunes compte 60 membres | Permanente | 1 ETP + subvention annuelle de CHF 80'000 | Gratuit | Tanguy Ausloos, délégué à la jeunesse | Mesure validée |
| Politique en faveur des enfants | Dès 1998 pour le délégué à l'enfance, 2012 pour le label UNICEF, dès 2007 pour Pousses urbaines | Mise en œuvre d'une politique de l'enfance en intégrant les enfants. -Délégué-e à l'enfance: relais auprès de l'administration lausannoise de la réalité et des besoins spécifiques des enfants. Contacts avec les enfants, parents, profs. de l'enfance etc. Mise en place de mesures en faveur des enfants et d'espaces d'expression pour les enfants. -Ville amie des enfants (label UNICEF): vise à soutenir l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant au niveau communal. A permis la mise en place d'un plan d'action qui vise à: ancrer les pratiques existantes, continuer à développer la participation des enfants, notamment l'organisation de l'espace public et développer de nouvelles mesures par un appel à projet favorisant la place active des enfants et des jeunes. -Pousses urbaines: présente au grand public et | Enfants lausannois | Permanent | Poste 0.6 EPT délégué-e à l'enfance + tous les services en lien avec les enfants | Gratuit | Déléguée à l'enfance, SGEJQ, Florence Godoy | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|--|---|---------|---|---------|---|--|
| | | aux instances politiques les réalités vécues par les enfants en ville, quelles que soient leurs origines sociales ou culturelles, leur quartier ou leur âge. | | | | | | |
| Conseils des enfants | 2001 | Lausanne a mis en place des Conseils des enfants dans 7 quartiers de la ville. Placés sous la responsabilité de la Délégation à l'enfance, ces conseils s'adressent aux 6-12 ans. Ce sont des espaces où les enfants, de tous milieux, accompagnés de professionnels garants du cadre, viennent librement parler, partager des idées, s'interroger, mener des actions. Les enfants sont impliqués dans un éventail de réalisations qui vont de l'organisation d'évènements collectifs (goûter canadien, bar à sirop par exemple) à l'aménagement de l'espace public (places de jeux, cabane à livres), en passant par des actions de sensibilisation des habitants du quartier (cohabitation enfants-chiens) ou encore par l'expression de leurs préoccupations (craintes sur le chemin de l'école, discussion avec les "grands" du quartier). | 7 conseils des enfants dans 7 quartiers | Pérenne | 1 coordinatrice du conseil des enfants et animateurs socio-culturels dans les quartiers | Gratuit | Déléguée à l'enfance, SGEJQ, Florence Godoy | Mesure validée Cette mesure illustre le droit à la participation des enfants aux décisions qui les concernent, droit cité dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU. Afin de garantir représentativité et diversité au sein du Conseil, nous proposons de vérifier que les enfants issus de familles moins favorisées sur le plan socio-économique et les enfants issus de familles migrantes fassent partie des Conseils. De plus, nous incitons les Conseils à aborder la promotion de la santé, tant structurelle (infrastructures, règles, lois...) que comportementale (visant à agir sur les compétences en santé des individus). Enfin, actuellement en place dans 7 quartiers de la Ville, cette mesure pourrait en intéresser d'autres. |
| Politique en faveur des aîné·e·s | 2018 Rapport-préavis 2018/33 | Dans un contexte de vieillissement de la population, la Ville souhaite garantir l'intégration des seniors dans la société, quelles que soient leurs capacités ou leur état de santé. Une démarche participative, menée avec les associations de seniors, a abouti à un plan d'action de 31 mesures. Pour sa mise en œuvre, la Ville crée un poste de délégué·e aux seniors | Lausanne compte 20'000 habitants âgés de 65 ans et plus | Pérenne | Poste de délégué·e aux seniors à 50% | Gratuit | SGSCS, Yann Rod | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|---|---|--|--|---|--|---------|--|-----------------------|
| | | ainsi qu'une Commission consultative réunissant associations, spécialistes et conseillers·ères communaux. | | | | | | |
| Politique d'accessibilité universelle à la ville | Rapport-préavis 2018/03 | Dote la Ville d'un diagnostic et d'un plan d'actions sur l'accès universel à la ville des personnes en situation de handicap, incluant notamment l'accès aux espaces et lieux publics, locaux administratifs et lieux privés accessibles au public. Avec Pro Infirmis VD, réalisation d'une carte numérique d'accessibilité qui recense l'accessibilité des bâtiments publics. | ~25'000 Lausannois·e-s en situation de handicap (15% de la population) | Permanente | Lausanne: CHF 15'000. Engagement de 2 civilistes financés par un projet porté par Pro Infirmis et soutenu par le Bureau fédéral des personnes en situation de handicap | Gratuit | SGEJQ: David Rodriguez | Mesure validée |
| Politique des quartiers | Rapport-préavis 2018/12 et dès 2010 pour les contrats de quartier | La Ville veut soutenir l'intégration sociale, développer une animation socioculturelle au service du lien social et du développement local, appuyer la création des espaces citoyens, pérenniser les Contrats de quartier et garantir un accès équitable aux équipements publics et services de proximité. La politique des quartiers, dans une démarche communautaire et participative, inclut: -une délégation municipale aux quartiers ; -un poste de coordinateur·trice de la politique des quartiers ; -les « Contrats de quartier », un engagement de confiance entre la Ville et les habitants et travailleurs d'un quartier visant à réfléchir et participer ensemble à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier. -le budget participatif : les habitants déposent des projets, qui sont soumis au vote populaire et sont réalisés par les initiateurs eux-mêmes. | Habitant·e-s des quartiers | Pérenne sauf budget participatif: 2019-2021 | 1.5 EPT de délégation aux quartiers (1 EPT coordinateur de la politique des quartiers et 0.5 EPT secrétariat) + CHF 250'000/an pour contrats de quartier + CHF 103'000 pour 3 ans pour le budget participatif (le montant pourra augmenter au cours de la législature) | Gratuit | SGEJQ, Damien Wirths, coordinateur des quartiers | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|-------------------|--|---|---|------------------------------|
| <p>Promotion de la santé, volet activité physique: projet « Lausanne, la sportive »</p> | <p>Rapport-préavis 2017/47 pose les principes de base</p> | <p>Lausanne la sportive - tous en mouvement est une politique mise en œuvre en matière d'encouragement et de promotion de la santé, en particulier par la pratique de l'activité physique et du sport pour toutes et tous. Développé en partenariat avec Unisanté, le projet lausannois s'appuie sur la richesse des prestations, manifestations, infrastructures et conditions cadres développées sur le long terme dans la Capitale olympique en faveur de l'activité physique en ville. Il a pour objectif de les renforcer en s'appuyant sur quatre axes d'action: la remise en mouvement des personnes inactives physiquement ; l'accès au sport pour toutes et tous ; l'aménagement d'un espace urbain propice à la santé et au mouvement ; et le soutien de recherches scientifiques pour des dispositifs solides et une formation des intervenants sur le terrain proche des besoins de la population.</p> | <p>Population dans son ensemble</p> | <p>Permanente</p> | <p>Engagement de la Municipalité, groupe technique interne représentant 6 directions et impliquant une vingtaine de services</p> | <p>Pas de coût supplémentaire pour les bénéficiaires</p> | <p>Secrétariat général culture et développement urbain, Marie-Noëlle Domon Service des sports, Jérôme Rochat</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Plan directeur du sport</p> | <p>2002, rapport-préavis 2002/22</p> | <p>Ce plan vise à promouvoir et de soutenir la pratique du sport pour tous et par tous, comme moyen de santé publique, de développement et de plaisir de l'individu, de socialisation et d'intégration de ses habitant·e·s, de compréhension et d'échange entre les communautés, de développement économique et urbain. Ce plan directeur existe depuis plusieurs décennies, et a été le point de départ de nombreuses réalisations, comme la mise à disposition gratuite/peu coûteuse de salles de sport et la mise sur pieds de courses populaires notamment.</p> | <p>Population dans son ensemble</p> | <p>Permanent</p> | <p>cf. rapport-préavis: mission du service des sports, subventions, infrastructures etc.</p> | <p>Offre d'activités sportives pour tous au meilleur prix</p> | <p>Service des sports, Nicolas Pittet</p> | <p>Mesure validée</p> |



| | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|---|--|-------------------|---|---|---|------------------------------|
| <p>Label Youp'là Bouge</p> | <p>Favoriser et promouvoir la mobilité des enfants de 2-4 ans. Mis en œuvre par les CVE</p> | <p>Ce label vise à développer l'activité physique chez les jeunes enfants, en proposant une formation continue des éducateurs/trices des structures d'accueil (crèches) ainsi qu'en les aidant à intégrer concrètement la promotion du mouvement dans leur fonctionnement. A Lausanne, 9/15 Centres de Vie Infantile (CVE) sont labellisés Youp'là bouge.</p> | <p>8'000 enfants sont pris en charge dans les CVE du réseau lausannois</p> | <p>pérenne</p> | <p>Temps à disposition pour la formation de collaborateurs et collaboratrices, financement des mesures hors subvention du label</p> | <p>La mesure n'a pas d'impact financier sur la tarification des structures de garde</p> | <p>Service accueil de jour de l'enfance, Claude Thuler</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Plan climat</p> | <p>2017, lancement du groupe de travail changement climatique, visant l'élaboration d'ici à 2021 du Plan climat</p> | <p>Ville pionnière en matière de durabilité et de politique énergétique, Lausanne entend jouer un rôle moteur et incitateur dans la lutte contre le réchauffement climatique et contribuer de manière décisive à la neutralité globale. Pour l'atteindre, la Municipalité propose, d'ici 2021, l'élaboration d'un plan climat appuyé par le travail d'experts et conçu comme un instrument stratégique et transversal, comprenant des mesures tant de réduction des émissions que d'adaptation aux changements climatiques. Dans l'immédiat, la Ville prévoit le renforcement de mesures dans les domaines notamment de l'énergie, la mobilité ou la construction. Plus de 300 millions de francs seront investis d'ici à 2030 pour la rénovation et l'assainissement des bâtiments scolaires. Exemples de mesures: -Réduire les gaz à effet de serre. -Mettre en œuvre un développement urbain préservant des axes ventilés, des surfaces perméables et végétalisées et des systèmes de rétention des eaux écologiques à ciel ouvert afin de lutter contre les îlots de chaleur. - Informer la population en particulier pendant les périodes de fortes chaleurs -Promouvoir une alimentation et une agriculture durable</p> | <p>Population lausannoise dans son ensemble</p> | <p>Permanente</p> | <p>Portage financier et en personnel par la Ville, dont budget total CHF 300'000.- par l'intermédiaire du Fonds communal pour le dév. durable pour la réalisation du projet rapport-préavis 2019/30 adopté le 5 novembre 2019 par le conseil communal</p> <p>Budget de fonctionnement CHF 300'000 pour la réalisation du projet et CHF 300 Mio d'investissement pour la rénovation et l'assainissement énergétique des bâtiments scolaires.</p> | <p>Pas de coût supplémentaire pour la population.</p> | <p>Secrétariat municipal, Simon Affolter</p> <p>http://www.lausanne.ch/agenda-actualites/actualites/actualites-municipales.html?actualites=52330</p> | <p>Mesure validée</p> |



| | | | | | | | | |
|---|--------------------------------|--|-------------------------------------|-------------------|---|----------------|---|--|
| <p>Plan directeur communal : préservation des poches de verdure naturelles, paysagères et agricoles en ville</p> | <p>1996, révision en cours</p> | <p>Le "Plan directeur communal: nature, espaces verts et paysage" vise à préserver et augmenter la surface de parcs et espaces verts en plein air, à l'échelle de l'agglomération, de la ville et des quartiers. Objectifs spécifiques: -Favoriser la présence de nature en ville. -Encourager la création d'espaces verts et de délassement. -Préserver l'intégrité paysagère et naturelle des territoires forains. -Renforcer les composantes naturelles et paysagères (ex. créer un réseau de promenades paysagères reliant les principaux paysages de la ville)</p> | <p>Population dans son ensemble</p> | <p>Permanente</p> | <p>SPADOM développe divers projets, financés par des préavis spécifiques ou les crédits cadres annuels du service. Nos équipes de terrain assurent l'entretien et la maintenance des espaces verts et places de jeux de la ville.</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Service des parcs et domaines, Julien Rémy</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Plan directeur communal: Mobilité durable</p> | <p>1996, révision en cours</p> | <p>Plusieurs actions visent à développer des réseaux de mobilité douce attractifs: -Groupe accessibilité piétonne: relais entre les autorités communales et les associations représentant les usagers piétons, plus particulièrement les personnes à mobilité réduite -Postes de délégué·e piéton (dès 1996) et délégué·e vélo (dès 2000): prise en compte du piéton et du cycliste dans la planification, l'étude et la réalisation de projets d'aménagements. - Création d'un réseau de déplacement durable performant basé prioritairement sur les transports publics, la mobilité douce et leur complémentarité via : nouveaux cheminements interquartiers de mobilité douce, nouveaux franchissements des barrières naturelles ou infrastructurelles, etc.</p> | <p>Population dans son ensemble</p> | <p>Permanente</p> | <p>Financé et mis en œuvre par la Ville de Lausanne, notamment les délégué·e-s piéton/vélo (0.8 ETP)</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Routes et mobilité, Alain Gonin Pierre Corajoud (délégué piéton) Stéphane Bolognini (délégué vélo)</p> | <p>Mesure validée Nous proposons d'évaluer la possibilité de favoriser encore davantage la mobilité douce au cœur de la ville, par exemple en créant des zones uniquement piétonnes ou 20-30km/h à plus large échelle au centre-ville.</p> |



| | | | | | | | | |
|--------------------------------------|---|--|-------------------------------------|------------------|---|--|--|------------------------------|
| <p>Santé et environnement</p> | <p>1996 PDCom, en révision. Respect des bases légales fédérales et des ambitions de la Municipalité en matière de protection de l'environnement</p> | <p>Mise en place d'un suivi et de mesures pour lutter contre les nuisances environnementales telles que la pollution de l'air, le bruit, les rayonnements non ionisants depuis les années 1990. Exemples d'actions : -Diminuer les rejets de polluants atmosphériques notamment lors de la collecte des déchets et pour la gestion des déchèteries : politique de remplacement des équipements par d'autres dotés d'une technologie plus respectueuse de l'environnement selon les possibilités offertes par le marché -Incinération et traitement des fumées de l'usine d'incinération: adaptation technologique de la cheminée d'évacuation des fumées pour permettre une réduction des polluants atmosphériques, depuis 2006 (conformément aux bases légales) -Réduire les nuisances sonores et émissions de polluants atmosphériques à la source en premier lieu, minimiser les nouvelles nuisances et préserver des zones de calme, poursuivre l'assainissement des axes routiers, étendre la politique de limitation des vitesses sur des tronçons particuliers (30 km/h de nuit pour limiter les nuisances sonores). -Protection de la population des dangers naturels et technologiques: conformité aux bases légales en la matière.</p> | <p>Population dans son ensemble</p> | <p>Permanent</p> | <p>Financé et mis en œuvre par la Ville de Lausanne</p> | <p>Gratuit (pas de coût supplémentaire pour les bénéficiaires)</p> | <p>Secrétariat général logement, envir. et architecture Claude Thomas (délégué de l'environnement) Collecte déchets: Patrick Jacomino</p> | <p>Mesure validée</p> |
|--------------------------------------|---|--|-------------------------------------|------------------|---|--|--|------------------------------|



| | | | | | | | | |
|---------------------------------------|-------------|--|---|--|--|---|--|------------------------------|
| <p>Politique d'intégration</p> | <p>1971</p> | <p>Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) a pour objectif de favoriser la cohésion sociale et l'égalité des chances au sein de la population lausannoise et des 160 nationalités qui la composent</p> <ul style="list-style-type: none"> -premiers pas à Lausanne: interlocuteur privilégié pour les nouveaux arrivants, le BLI répond aux questions et oriente, les invite à des ateliers d'information et des visites guidées. -formations proposées par le BLI (intégration, prévention du racisme) et appui concret aux acteurs actifs dans ces domaines (ex. cours de français, langues d'origine, futurs retraités, formations concierges, ...). -travail: conseils personnalisés gratuits en 5 langues pour faciliter la recherche d'emploi ou de formation. Prix diversité-emploi-formation -engagement citoyen: connaissance des institutions, droits politiques, naturalisations et en lien avec l'administration, droits politiques, aide à la préparation à la naturalisation; -soutien aux associations actives dans l'intégration et la prévention du racisme; -Semaine d'actions contre le racisme: programme d'actions contre le racisme adopté par la Municipalité en 2010. -permanence info-racisme; -prévenir les discriminations, le racisme et la radicalisation. | <p>Population lausannoise dans son ensemble, avec un accent particulier pour les 42% qui n'ont pas de passeport suisse</p> <p>160 associations actives dans les domaines de l'intégration et la prévention du racisme</p> | <p>Permanent</p> <p>Semaine d'action contre le racisme: annuelle</p> | <p>CHF 150'000 fonds lausannois d'intégration, 9 collaborateurs-trices (8.8 EPT)</p> <p>Budget de la Semaine d'actions contre le racisme: CHF 50'000</p> | <p>Gratuit ou très bon marché selon les prestations</p> | <p>Bashkim Iseni, délégué à l'intégration responsable du bureau lausannois pour les immigrés (BLI)</p> | <p>Mesure validée</p> |
|---------------------------------------|-------------|--|---|--|--|---|--|------------------------------|



| | | | | | | | | |
|---|--|---|--|-----------------------------|---|--|---|---|
| <p>Soutien aux associations sportives, sociales, culturelles, et actives dans la promotion de la santé</p> | | <p>Lausanne offre un soutien financier, logistique, matériel et en ressources humaines notable à de très nombreuses associations. Il n'y a pas de liste des associations soutenues chaque année en dehors de la liste des subventions inscrites au budget (>300), mais cette liste ne donne pas de détail sur les subventions "casuelles" et ne mentionne pas les soutiens qui ne sont pas financiers. Le soutien aux associations peut être financier par l'octroi de subventions ponctuelles ou pérennes, de quelques centaines de francs à plusieurs millions. Le soutien peut aussi être logistique, avec la mise à disposition de matériel (ex. barrières pour manifestations sportives) ou d'accompagnement dans les démarches administratives (ex. celles organisées par les jeunes).</p> | <p>Population lausannoise dans son ensemble</p> | <p>Permanent</p> | <p>Plusieurs millions</p> | <p>Dépend des associations. Ex: SPORT: 24heures de natation CHF 4'000, Lausanne Marathon CHF 100'000, clubs sportifs avec juniors 1,9 Mio, SOCIAL: entraide familiale : CHF 8000, Armée du salut, La Marmotte: 1 Mio, Sport'ouverte CHF 266'000, SENIOR : Pro Senectute CHF 236'000, JEUNESSE: conseil des jeunes CHF 80'000, La Fièvre CHF 326'000, FASL 9,3 Mio.</p> | | <p>Mesure validée <i>NB: cette mesure n'est pas détaillée ici car elle synthétise de nombreuses autres mesures. Elle figure toutefois au bilan par souci d'équité avec les autres communes du label.</i></p> |
| <p>Bureau d'information aux parents (BIP)</p> | <p>Permanence ouverte dès 1994, par le BLF</p> | <p>Le BIP a pour mission d'informer les parents, d'identifier leur demande et de les orienter, ceci pour les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à la fin de la deuxième année primaire (5-6 ans). Activités: centralisation de toutes les demandes d'accueil de jour de la part des familles, procédure d'attribution des places et attribution des différents secteurs de la ville selon les besoins exprimés et pour une meilleure équité d'accès, observatoire des familles. Promotion et information pour les haltes-jeux et lieux d'accueil parents-enfants pour les besoins de socialisation et prévention.</p> | <p>Familles 10'511 contacts / an en lien avec la mission d'information et de centralisation des demandes pour une place d'accueil. Dont 3'750 passages au guichet.</p> | <p>Structure permanente</p> | <p>rapport-préavis 2015/3</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Bureau lausannois pour les familles (BLF), Claire Attinger</p> | <p>Mesure validée Un enjeu crucial en promotion de la santé est de favoriser l'égalité des chances. Nous proposons que le BIP monitore "qui" sont ses utilisateurs, en récoltant les données socio-économiques et culturelles des usagers. Nous recommandons également que la communication autour des actions phares soit accessible à tous, c'est-à-dire en différentes langues, en langage simplifié et via des canaux d'information pertinents pour les familles précaires. Enfin, en vue d'un bilan de relabellisation, nous proposons de détailler la mission d'information/réorientation du BIP.</p> |



| | | | | | | | | |
|--|---|--|---------------------------|-------------------|--|-------------------|--|---|
| <p>Politique agricole urbaine</p> | <p>2018 : la Ville contribue de manière active à une diversité de projets d'agriculture urbaine</p> | <p>La Ville est à la tête d'un patrimoine rural important et détient environ 900 hectares de terres agricoles réparties en huit domaines et une centaine de parcelles. La politique comprend 5 axes stratégiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> -développer des projets durables avec les fermiers et les agriculteurs ; -développer des parcs d'agglomération et en faire des espaces agricoles productifs et de proximité accessibles à la population en termes de loisirs ; -mettre à disposition des habitant-e-s des espaces pour jardiner afin de contribuer à la création de liens sociaux et intergénérationnels ; -soutenir la politique municipale de restauration collective par l'émergence de filières agricoles de proximité et appuyer les projets innovants de transformation et distribution destinés à la population ; - sensibiliser, informer la population et développer un réseau en Suisse et à l'étranger pour tisser des liens ville-campagne. <p>Rapport préavis: https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwlvqeuIpM_qAhXGyKQKHU2UAosQFjAAegQIARAB&url=http%3A%2F%2Fwww.lausanne.ch%2Fagend_a-actualites%2Factualites%2Fnext%2Fserve.php%3Fid%3D45%26kind%3Detape%26title%3DDifusion%2Bau%2Bconseil%2Bcommunal&usg=AOvVaw1Z7hyNUurt2JiibiNJICbN</p> | <p>Population entière</p> | <p>Permanente</p> | <p>Crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'543'500.</p> <p>Montant total estimé des subventions: de CHF150'000 à 250'000.</p> <p>ETP au sein de la ville: 2.3 dédié à ce projet</p> | <p>Aucun coût</p> | <p>Service des parcs et domaines, Roland Schmidt</p> | <p>Mesure validée</p> <p>Grâce aux terrains agricoles conséquents appartenant à la Ville, aux liens avec les agriculteurs périurbains et à l'adaptation de la filiale alimentaire de nombreuses écoles, cantines professionnelles et établissements publics de la Ville, Lausanne va plus loin que les potagers/vergers au cœur de la Ville. Cette prise en compte globale du système alimentaire et de l'agriculture en général dans la politique agricole de la Ville est à souligner comme bonne pratique. Nous encourageons l'évaluation des différents axes de ce projet sur le moyen-long terme.</p> |
|--|---|--|---------------------------|-------------------|--|-------------------|--|---|



Ville de Lausanne



2. Offres de loisirs

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|--------------------------|--|--|--|--|---|---|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Breve description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| 20 km de Lausanne | 38e édition en 2019 | 3e plus grande course à pied populaire de Suisse. Parcours de 2, 4, 10 et 20 km. Epreuves pour enfants, adultes, familles, débutants, élites. Présence de catégories Walking et Nordic Walking. Place de fête et nombreuses animations. Prix souvenir, t-shirt, médailles, prize-money, trophées, etc. Podium pour les 10 premiers chez les enfants des catégories BCV Juniors. Production d'une BD de prévention. Mise à disposition de robinets d'eau. | Environ 30'000 participants sur deux journées le samedi et dimanche. Environ 70'000 personnes présentent sur le site de Vidy. (>1500 enfants inscrits pour l'édition 2019) | Chaque année à fin avril | Comité d'organisation composé des collaborateurs et collaboratrices du Service des Sports et de représentants des clubs locaux. Engagement de plus de 1'000 bénévoles lors des 2 journées. Organisation et logistique : Unité manifestation du Service des Sports : 7.4 EPT + unité technique 18 EPT | Participation financière de CHF 18.- à 35.- (adultes) et courses pour enfants gratuites. Courses « courir pour le plaisir » sans classement, possibilité de parcourir 2 ou 4 km en marchant. Entraînements gratuits proposés par 21 clubs de course à pied en CH romande / France. Echauffements collectifs gratuits. | www.20km.ch Secrétaire général M. Gaël Lasserre | Mesure validée La coordination cantonale du label souligne l'intérêt de cette mesure, qui promeut non seulement le sport (au sens compétitif) mais aussi l'activité physique pour toutes et tous, grâce notamment à sa gratuité pour les enfants, aux courtes distances, au Walking et à l'aspect inclusif via le parrainage d'enfants en situation de handicap. Elle promeut également la santé au sens large, via l'eau potable à disposition et l'alimentation durable, privilégiée sur les stands. |



Ville de Lausanne



| | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--------------------|---|---|------------------------------------|--|
| Courses populaires | Depuis des années voire des décennies selon la course | Courses populaires de différents niveaux et amplitudes: - Lausanne Capitale olympique - Christmas Midnight Run - Lausanne Marathon | Ex. Christmas Midnight Run: de 3'500 à 4'500 pers. Lausanne Marathon: 14'000 pers. | Chaque année | Organisation : Service des Sports de Lausanne, et engagement de volontaires sportifs lausannois | Souvent gratuit pour les enfants | Service des Sports, Patrice Schaub | Mesure validée |
| Panathlon family games | 8e édition en 2018 | Encourager à la pratique sportive et découvrir de nouvelles disciplines sportives durant une journée. Environ 30 disciplines sportives sont proposées et animées par des représentants des clubs ou associations. | Tous, familles, individuels, adultes et enfants dès 6 ans | Chaque année | Soutien du Service des Sports en personnel administratif et volontaires sportifs lausannois + subvention de CHF 5'000 | Gratuit Un moniteur spécialisé accueille les enfants à besoins spécifiques (ex. situation de handicap) pour certains sports. | Service des Sports, Patrice Schaub | Mesure validée La coordination cantonale du label relève la gratuité et l'aspect inclusif de cette mesure, qui vise la découverte d'activités physiques pour toutes et tous, y compris les enfants à besoins spécifiques. Dans cette lignée, nous proposons de renforcer une communication ciblée afin que les enfants en situation de handicap et ceux provenant de familles défavorisées soient encouragés à participer. |
| Soutien à des manifestations sportives | Diverses | Organisation et soutien à des manifestations autour de différents sports, notamment: Cyclotour du Léman, 24h de natation, Défi sportif lausannois, Triathlon de Lausanne, Semaine olympique, Park volley, Journée lausannoise du vélo | Plusieurs centaines à plusieurs milliers de participants | En principe annuel | Soutien logistique + subvention annuelle de quelques milliers de francs à CHF 100'000 | Frais d'inscription variables, plusieurs dizaines de francs | Service des Sports | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|--|---|--|--|
| <p>Promotion de poches de verdure comme lieux de loisirs</p> | <p>Depuis plusieurs années</p> | <p>Manifestations et activités ayant lieu à l'extérieur, dans la nature, servant à promouvoir l'activité physique dans un cadre durable. Par exemple: -Arbracadabra: Fête de la Forêt -Catalogue des balades: de mai à octobre, découverte du patrimoine vert lausannois -Garden Parties: manifestations culturelles dans les parcs lausannois, l'été -Un arbre, un enfant: plantage d'un arbre avec les parents de chaque nouveau-né; presque tous les parents y participent</p> | <p>Ex. Arbracadabra: env. 500 personnes en fonction de la météo Catalogue des balades: 200 pers./an</p> | <p>Annuel</p> | <p>Financement du service des parcs et domaines et soutien à l'organisation</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Service des parcs et domaines, Frédéric Bourgeois, Matthias Haussener, Etienne Elsner</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Lausanne à table</p> | <p>2014, promotion du goût sous toutes ses formes, en particulier les artisans et les produits locaux</p> | <p>Création d'évènements gourmands en ville de Lausanne et ses environs. Liste d'activités: -A la découverte des légumes pour les enfants -Les balades du goût -Les goûters des petits aventuriers: se promener, cuisiner et se régaler. -Visites à la ferme -A table : repas offert aux 4 premières personnes qui s'installent sur des tables disséminées dans la ville à une date donnée.</p> | <p>Plusieurs dizaines de milliers de personnes touchées (selon les activités, touche de quelques dizaines à 25'000 personnes – ex. Miam festival)</p> | <p>Programme annuel, a lieu presque toute l'année</p> | <p>1.8 EPT financé par la Ville de Lausanne. Subvention annuelle de CHF 20'000</p> | <p>Prix accessibles: à la découverte des légumes : CHF 10 par binôme parent-enfant, CHF 3 par enfant supplémentaire. Balades du goût, goûters des petits aventuriers, visites à la ferme, à table : gratuits.</p> | <p>Lausanne à table, Elise Rabaey, secrétaire générale</p> | <p>Mesure validée Cet événement qui valorise l'alimentation, les saveurs et le plaisir de manger est très intéressant mais nécessite quelques améliorations. Nous proposons de: 1) communiquer dans différentes langues, afin d'inclure des populations étrangères ; 2) s'assurer que plusieurs sous-projets incluent des diététicien-ne-s pour viser un impact en terme d'éducation nutritionnelle.</p> |



| | | | | | | | | |
|---|--|---|---|--|---|---|--|---|
| <p>Activités proposées aux personnes en difficulté sociale et/ou psychologique</p> | <p>SSL - Appui et lien social et dépendance et prévention</p> | <p>-Atelier de l'Eveil: met l'accent sur la réinsertion sociale de personnes marginalisées par la maladie physique ou de légers troubles psychiques, les addictions, ou autres. La créativité et le développement personnel en groupe sont la base du travail. -SPort'ouverte: propose chaque semaine à ses participants différentes activités sportives et de plein-air, telles que: badminton, marche à pied et découverte de la région, fitness. L'objectif de ces activités n'est pas le sport en soi, mais le partage au travers d'activités physiques faites en commun.</p> | <p>L'Eveil: bénéficiaires du RI (et non bénéficiaires) SPort'ouverte: Aux personnes adultes momentanément en difficultés sociales, psychologiques et/ou de dépendance.</p> | <p>L'Eveil: 3 mois, renouvelable 1 fois SPort'ouverte: variable en fonction des activités.</p> | <p>L'Eveil: subvention annuelle de CHF 180'000 SPort'ouverte: Subvention annuelle de CHF 266'000</p> | <p>L'Eveil: financée pour bénéficiaires du RI, payante pour les autres SPort'ouverte: CHF 2 par activité, CHF 10 par journée</p> | <p>L'Eveil, Association SPort'ouverte</p> | <p>Mesure validée Le comité propose de travailler sur l'accessibilité et l'envergure de cette mesure, notamment en documentant la proportion de bénéficiaires de l'Eveil sur le total de personnes au bénéfice du Revenu d'Insertion.</p> |
| <p>Ouverture des salles de gym & Open Sunday 1010</p> | <p>a) Ouverture salles de gym: depuis 2004, la Délégation jeunesse ouvre des salles de gym l'hiver b) Dès 2019, Open Sunday au quartier de la Clochatte, sur demande des habitants, en lien avec la Fondation Idée Sport</p> | <p>a) Ouverture des salles de gym dans différents quartiers pour accueillir les jeunes durant la saison froide. Permet à de nombreux jeunes de se retrouver pour pratiquer différents sports ; football, basketball, parkour, fitness, roller-derby, etc. B) Mise à disposition gratuite d'une salle de sport le dimanche après-midi dans un quartier lausannois pendant les mois hivernaux pour les enfants de 6 à 10 ans, avec une large palette d'activités pour se défouler.</p> | <p>a) 600 jeunes b) Phase pilote de nov. 2019 à mars 2020 mais volonté de pérenniser A touché 120 enfants du quartiers (6-10 ans) par dimanche au début, une vingtaine à la fin, 40 en moyenne par dimanche</p> | <p>a) Des vacances d'octobre aux vacances de Pâques, ouverture hebdomadaire du mardi au dimanche b) tous les dimanches d'hiver</p> | <p>a) Ville de Lausanne : mise à disposition de salles de gym, auxiliaires et personnel fixe. Depuis 2017, aide financière du Canton. b) Infrastructure et personnel d'encadrement: CHF 10'000 de la Ville, CHF 9'000 du canton, CHF 8'000 récoltés par les habitants</p> | <p>Gratuit (a et b)</p> | <p>a) Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers, Julien Mortier b) Tanguy Ausloos, délégué jeunesse</p> | <p>Mesure validée La mise à disposition gratuite de salles de gym est cruciale pour encourager l'activité physique. Nous proposons la mise à disposition de salles de gym sur une période plus large (non seulement l'hiver), et un horaire comprenant également les soirs de semaine. Enfin, nous encourageons le développement du sport "loisir" et des activités non compétitives.</p> |



| | | | | | | | | |
|--------------------------------|-------------|--|---|-----------------|---|--|---|---|
| <p>Lausanne sur mer</p> | <p>2000</p> | <p>Activités découvertes sportives pour les jeunes les après-midis durant les vacances d'été. Buvette et animations. L'activité sportive informelle peut devenir un espace d'expression entre le ludique et le lien social. Le soutien aux jeunes se traduit notamment par la mise à disposition des équipements et des moyens techniques indispensables à la pratique du sport, en vue d'atteindre les buts suivants: -Favoriser l'apprentissage et la découverte de nouvelles activités sportives -Valoriser leurs compétences -Faciliter l'épanouissement des jeunes et leur autonomie -Mettre un accent particulier sur la notion de fair-play -Faire auprès de jeunes la promotion de la santé -Travailler autour de l'intégration en général, notamment avec la présence de jeune en situation de handicap</p> | <p>50 à 100 jeunes par après-midi</p> | <p>Annuelle</p> | <p>Organisé par la FASL (subvention 100% Ville de Lausanne) + soutien spécifique pour cette animation</p> | <p>Gratuit ou à prix modique (CHF 5.-) selon les activités</p> | <p>http://www.lausanne-sur-mer.ch/ Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise</p> | <p>Mesure validée Le comité souligne l'inclusivité de la mesure liée aux déclinaisons d'activités physiques accessibles et faciles. En complément, nous suggérons de proposer des collations saines et des boissons peu ou non sucrées à la buvette.</p> |
| <p>L'été des parcs</p> | <p>2018</p> | <p>Mise à disposition de chaises longues invitant les Lausannois·e·s au farniente, à la convivialité et à l'échange interculturel et/ou intergénérationnel. Durant les vacances scolaires d'été, les jeunes mettent à disposition des habitant·e·s, sous forme de prêt, des chaises longues dans trois parcs, soit Valency, Milan et Vidy (à côté du théâtre de Vidy). Du mardi au samedi (excepté les jours de pluie), de 14h à 19h.</p> | <p>Population lausannoise dans son ensemble</p> | <p>Annuelle</p> | <p>Travailleurs sociaux hors murs (3 postes), matériel et salaires des jeunes</p> | <p>Gratuit</p> | <p>SGEJQ, Tanguy Ausloos, délégué à la jeunesse</p> | <p>Mesure validée</p> |



| | | | | | | | | |
|-------------------------------|------|---|--|--|--|---------|--|-----------------------|
| | | Par ce projet, nous visons: l'insertion professionnelle des jeunes, la prévention des incivilités et la médiation par une meilleure intégration sociale des jeunes. C'est sous la responsabilité des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qu'une vingtaine de jeunes âgé-e-s de 14 à 17 ans, sont en charge de proposer des activités aux enfants, de mettre à disposition des livres ainsi que des jeux, de participer à maintenir la propreté des lieux et de sensibiliser la population à l'importance du tri des déchets et aux risques liés à l'exposition du soleil et aux rayons UV. Un goûter est aussi offert aux participants. | | | | | | |
| Semaine de la mobilité | 2006 | Lausanne œuvre depuis de nombreuses années pour promouvoir une mobilité durable en ville. Si la voiture reste encore le mode de transport le plus utilisé (52% des déplacements), la marche est le second mode le plus populaire auprès des Vaudoises et des Vaudois (31%). Ce chiffre a gagné 6 points en dix ans. L'augmentation de la pratique de la marche à pied, souvent en combinaison avec les transports publics, est à encourager. En 2018, différentes activités ont été proposées autour de la thématique de la mobilité durable pour les enfants, les seniors et les femmes. | Population en général, avec un accent particulier sur les seniors (balades dans les quartiers), les femmes (marche exploratoire des femmes) et les enfants (pédibus) en 2018 | Chaque année durant la semaine européenne de la mobilité | Divers services impliqués (routes et mobilité, enfance, jeunesse et quartiers) | Gratuit | Service des routes et de la mobilité. Délégué piéton, Pierre Corajoud | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|--|--|--|---|--|---|----------------|--|------------------------------|
| <p>Offre d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses pour toutes et tous</p> | <p>Variable, souvent depuis des années</p> | <p>Variété d'offre d'activités physiques, notamment: -Sport city tour : application smartphone qui permet de suivre un parcours sportif par un système de géolocalisation -Urban training: activité sportive en plein air associant de la marche et des exercices physiques utilisant le mobilier urbain (dès 2010) -Yoga dans le parc: donné tous les dimanches matins dès 10h00 sur l'esplanade de Montbenon ou promenade Schnetzler, par des professeurs de yoga spécialisés (dès 2014) -Gym poussette: association créée en 2018 qui a pour but de permettre aux jeunes parents de faire du sport avec leurs enfants, favoriser les échanges et rencontres, encourager la remise en forme après la grossesse sans quitter son bébé. -Je trottine dans ma ville: emmène les enfants de 3 à 7 ans et leur famille à la découverte de Lausanne au fil de promenades ludiques. Gratuites et sans inscription, ces promenades ont lieu par tous les temps (dès 2008) -J'explore ma ville: idem pour les enfants de 6 à 10 ans et leur famille</p> | <p>Tout public (Urban training: adultes, Je trottine et J'explore ma Ville: familles)</p> | <p>Toute l'année ou les 4-6 mois d'été selon les activités</p> | <p>Subventions annuelles du Service des sports (plusieurs milliers de francs)</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Variable, voir sites internet des activités</p> | <p>Mesure validée</p> |
|--|--|--|---|--|---|----------------|--|------------------------------|



| | | | | | | | | |
|--|---|---|---|--|--|--|---|------------------------------|
| <p>Offre d'activités pour les enfants durant les vacances scolaires</p> | <p>Dans leur forme actuelle: a) Passeport vacances, dès 1979 b) camps, dès 1960 c) centres aérés, dès 1980 d) accueil libre, dès 1980</p> | <p>Toutes les activités de vacances incluent une dimension mouvement/exercice physique, le plein air et la sensibilisation par l'expérimentation. Voici le détail: a) Passeport vacances: propose aux enfants entre 9 et 15 ans des activités originales durant les vacances d'été: env. 300 activités dans différents domaines (nature et découverte, culture et jeux, création et cuisine, sport et mouvement). b) Camps: en milieu préalpin, excursions et activités nature et sportives saisonnières, ski, raquette à neige, randonnée, sports d'équipe, journées en forêt, etc. Sensibilisation à la santé alimentaire selon le plan RCD de la Ville, en collaboration avec les cuisiniers. Les cuisines sont labellisées "fait maison". c) Centres aérés: axés prioritairement sur les activités de plein air et de découverte, journées en forêt, excursions à pied, sports et jeux d'équipe. Sensibilisation à la santé nutritionnelle, par exemple journées à la ferme pour découvrir les produits de l'agriculture locale et leur place dans l'alimentation, et goûters « santé » avec des produits frais de proximité. d) Accueil libre: sports en plein air et activités de mouvement mises en place par les centres socio-culturels.</p> | <p>Tout enfant/jeune lausannois de 5 à 15 ans est accueilli dans les structures vacances de la Ville et structures subventionnées. a) 1647 jeunes provenant des 37 communes en ont bénéficié en 2018 b) Env. 1500 enfants/jeunes ont participé à des camps en 2019 c) Env. 3500 enfants/jeunes ont participé à des centres aérés en 2019 d) Le nombre n'est pas connu</p> | <p>a) 4 semaines durant les vacances d'été b) Offre sur toutes les vacances scolaires c) Offre sur 12 semaines de vacances scolaires d) Offre sur toutes les vacances scolaires</p> | <p>a) Gestion et organisation du passeport de la région lausannoise assuré par la Ville de Lausanne (financement des activités: par les 37 communes + vente des passeports). b) 27 ETP engagés par la Ville pour ses structures. c) Auxiliaires, responsables et monitorat: salarié·e·s par la Ville pour l'encadrement. d) Subvention de la Ville à la FASL pour ses structures d'accueil.</p> | <p>a) CHF 45 pour le 1er passeport de la famille, CHF 40 pour les suivants pour 2 semaines d'activités b) Participation des parents en fonction du revenu familial: de CHF 19 à 53 par jour c) Participation des parents en fonction du revenu familial: de CHF 14.- à CHF 38.- par jour d) Gratuit ou participation des parents selon l'activité</p> | <p>SGEJQ Coordination vacances Jean-Marc Peitrequin</p> | <p>Mesure validée</p> |
|--|---|---|---|--|--|--|---|------------------------------|



| | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|---|---|---------------------------|---|--|---|------------------------------|
| <p>Terrains d'Aventure</p> | <p>Début de la démarche participative: 2015. Inauguration 2018.</p> | <p>Trois terrains d'aventure existent à Malley, Pierre-Fleur et Tunnel. Ces terrains sont axés développement durable. Ils visent un comportement moins sédentaire en incitant les enfants à jouer dehors toute l'année et vise à les sensibiliser aux questions écologiques. Construction participative du bâtiment. Les enfants auront ainsi les outils pour un apprentissage à l'extérieur et une meilleure compréhension de la nature.</p> | <p>En moy. 45 enfants/jour durant les vacances et une vingtaine par terrain durant les périodes scolaires</p> | <p>A l'année, pérenne</p> | <p>Construction de Malley: CHF 1'250'000 dont VdL CHF 150'000 Pierrefleur: CHF 233'000 Pour le fonctionnement: membre de la fondation pour l'animation socio-culturelle lausannoise (FASCL) financée à 100% par la Ville de Lausanne : 9.3 Mio/an (notamment salaire des animatrices)</p> | <p>Cotisation saisonnière de CHF 30/an, puis achat d'un abo. de: -CHF 100 pour un enfant -CHF 160 pour deux enfants -CHF 200 à partir de trois enfants Ou d'une carte: -CHF 15 la journée -CHF 10 la ½ journée</p> | <p>SGEJQ: Estelle Papaux Delphine Corthésy</p> | <p>Mesure validée</p> |
|-----------------------------------|---|---|---|---------------------------|---|--|---|------------------------------|



3. Famille et solidarité

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|--|---|--|---|--|---|---|---|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanent e ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Mesures en faveur des personnes migrantes | <p>a) Espace Mozaïk Appartenances: Accompagnement psychosocial pour personnes migrantes</p> <p>b) Caritas-MSI: consultation pour migrants en situation irrégulière</p> <p>c) Consultations psychothérapeutiques pour personnes migrantes-CPM, Appartenances</p> | <p>a) L'Espace Mozaïk Appartenances répond à des besoins de socialisation et de soutien à l'insertion sociale de personnes migrantes manifestant des troubles ou des souffrances psychosociales. Le premier entretien se déroule en compagnie d'un thérapeute et/ou d'un assistant social et d'un intervenant de l'équipe d'Appartenances. Un interprète peut être sollicité en cas de besoin.</p> <p>b) Ce service de Caritas propose en toute confidentialité une écoute, des conseils et des informations, sur rendez-vous, pour toute personne migrante en situation irrégulière (MSI).</p> <p>c) La CPM offre, par le biais d'une équipe pluridisciplinaire de psychologues, psychiatres et physiothérapeutes collaborant avec des interprètes communautaires, des traitements spécialisés pour personnes migrantes.</p> | <p>a) Aux personnes migrantes adultes manifestant une souffrance psychique</p> <p>b) Migrants en situation irrégulière</p> <p>c) Aux personnes présentant une souffrance psychique en lien avec la migration, vécu de guerre, etc. Assurance maladie de base requise (LAMal).</p> | <p>a) b) Variable, en fonction des situations</p> <p>c) La durée des consultations est variable. Elles peuvent être renouvelées en fonction des besoins.</p> | <p>a) c) Prestation financée par le canton mais à disposition des bénéficiaires du service social via les intervenants sociaux</p> <p>b) Subvention de CHF 75'000</p> | <p>a) La prestation est gratuite, mais frais d'inscription d'un montant de CHF 10.-</p> <p>b) Gratuit</p> <p>c) Les coûts dépendent du permis de séjour et de l'assurance maladie</p> | <p>a) Espace Mozaïk</p> <p>b) Association Caritas Vaud</p> <p>c) Consultation Psychothérapeutique pour Migrants - Association Appartenances</p> | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|--|---|---|---|---|---|--|---|------------------------------|
| <p>Mesures en faveur des seniors</p> | <p>a) Mouvement des Aînés (MdA) b) Association de Défense et de Détente de Tous les Retraités (AVIVO) c) Pro Senectute Vaud</p> | <p>a) Le MdA (Mouvement des Aînés) attache une importance particulière à préserver la santé tant physique que mentale des aînés. Il propose diverses activités ; groupes de marche, cyclisme et activités sportives de manière générale, cours de sophrologie et de gymnastique, ou encore conférences et débats, notamment en lien avec la santé. b) AVIVO propose différentes activités dont l'objectif est de favoriser le mouvement, le lien social, mais également le plaisir des rencontres. Au programme: gymnastique, marche, pétanque, danse, chorale... c) Pro Senectute Vaud veille au bien-être moral, physique et matériel des personnes en âge AVS (offre d'activités physiques adaptées, Tables Conviviales, bénévolat-accompagnement, cohésion sociale, etc.).</p> | <p>a) Membres du MdA : 1900 membres dans le canton de Vaud b) Membres d'AVIVO section Lausanne : 3'300 membres c) Retraités lausannois et du Canton de Vaud</p> | <p>a) b) c) Variable selon l'activité</p> | <p>a) ex. CHF 32'000 de subvention pour « guides d'accueil » financé par le Secrétariat général culture et développement b) Pas de subvention c) Subventions annuelles à l'association: CHF 236'000</p> | <p>a) Cotisation annuelle CHF 50 + participation modique selon l'activité b) Tarifs très raisonnables - Principe de non-discrimination financière c) Gratuit ou modeste participation selon l'activité</p> | <p>a) MdA b) Association de Défense et de Détente de Tous les Retraités (AVIVO) - c) Pro Senectute Vaud a) b) c): Secrétariat général sport et cohésion sociale: Yann Rod, délégué sénior</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Mesures en faveur des familles</p> | <p>a) AFQM b) Grandir à Lausanne, dès 2006 c) Promotion de la documentation pour nouveaux parents, dès 2017 d) Protéger les enfants de la fumée passive, depuis 2018 e) As'trame, depuis 1995</p> | <p>a) L'AFQM (Association des familles du Quart-Monde) donne la possibilité aux familles les moins favorisées de pouvoir bénéficier de loisirs et de sorties culturelles, et ce à un prix abordable. b) Grandir à Lausanne : bulletin diffusé à l'ensemble des élèves lausannois durant la scolarité obligatoire (1P-11S) avec des thèmes qui touchent la santé. Ex: quand les enfants sillonnent la ville, places de jeux, lieux d'apprentissages et lieux de rencontres, alimentation, écrans... c) Le BLF promeut la documentation pour nouveaux parents et travaille en collaboration avec les éditeurs de ces revues, y compris l'information sur internet d) Mise à disposition d'une brochure au BLF et diffusion au personnel des CVE et APEMS via des séances d'information sur les risques et les moyens d'action contre la fumée passive.</p> | <p>a) Familles en situation de précarité b) Diffusé à 22'000 élèves c) Familles, le public du BIP/BLF d) Familles + 50 institutions pour l'enfance : APEMS et garderies e) 309 familles en 2018</p> | <p>a) Les sorties estivales ont lieu les 4 mercredis de juillet. B) 1 à 2 bulletins/an c) d) e) Permanent</p> | <p>a) Subventions à l'association de CHF 95'000 b) Via le SAJE c) d) Le BLF emploie 3 personnes, dont 1 stagiaire e) Subvention via le Service santé et prévention: CHF 20'000</p> | <p>a) CHF 3 par adulte, CHF 1 par enfant de 10-18 ans, gratuit 0-9 ans b) Diffusé à tous les élèves via l'école c) d) Gratuit e) Participation selon le revenu familial</p> | <p>a) AFQM, Service social b) c) d) BLF: Claire Attinger e) Fondation As'tram, Service santé et prévention: Béatrice Delanoy</p> | <p>Mesure validée</p> |



| | | | | | | | | |
|---|--|--|---|--|---|---|---|-----------------------|
| | | e) As'trame : accueil et soutien aux enfants, adolescents et adultes qui vivent une situation de rupture de liens (séparation parentale, décès, etc.). Pour les 13-25 ans, il existe une plateforme digitale vers du conseil/soutien : Astrame4You. | | | | | | |
| Mesures en faveur des personnes en situation de handicap | <p>a) CROEPI</p> <p>b) Croix rouge VD - aide et accompagnement</p> <p>c) insieme VD</p> <p>d) Courses de loisir en faveur PMR, 1989</p> <p>e) Groupe du lac et des loisirs pour invalides (GLLI), 1970</p> | <p>a) Le Comité Romand d'Orientation et d'Education Professionnelle des Invalides (CROEPI) accueille, conseille et accompagne les personnes ayant des difficultés psychiques.</p> <p>b) Le Service d'Aide et d'Accompagnement de la Croix rouge vaudoise est actif notamment dans les domaines: assistance aux courses et aux repas, accompagnement aux loisirs, relève bénévole pour proches aidants, ou encore transport pour PMR.</p> <p>c) Insieme Vaud offre conseil et soutien pour toute question liée au handicap mental ou au polyhandicap. Offre aussi des loisirs, pour les proches/familles et les personnes elles-mêmes en situation de handicap.</p> <p>d) Le SSL subventionne les transports à but de loisirs des personnes à mobilité réduite vivant à Lausanne: max. 96 courses/personne sont subventionnées par an (jusqu'à 120 courses sur demande). La subvention max. correspond à un trajet de 10km. Une course "de loisir" comprend tout transport qui n'est pas à but médical (remboursé par la LAMal), à but scolaire, de formation ou à but professionnel.</p> <p>e) Le GLLI est une association permettant rencontre et échange entre personnes avec et sans handicap.</p> | <p>a) Etre au bénéfice d'une rente AI</p> <p>b) Personnes avec prestations de maintien à domicile</p> <p>c) Parents, proches et personnes avec handicap mental</p> <p>d) PMR habitant Lausanne, dans l'incapacité d'emprunter les transports publics</p> <p>e) 250 membres + accueil institutions et associations</p> | <p>a) b) c) Variable selon les besoins</p> <p>d) Max 96 courses par personne et par an</p> <p>e) Repas chaque dimanche + activités tout au long de l'année</p> | <p>a) b) c) Pas de subvention de la Ville mais les intervenants sociaux peuvent faire appel à cette mesure pour leurs bénéficiaires</p> <p>d) Subvention Ville: CHF 750'000</p> <p>e) Subvention CHF 34'700</p> | <p>a) b) Gratuite</p> <p>c) Gratuite pour les membres d'insieme Vaud</p> <p>d) Gratuit jusqu'à 10km (paient une petite somme ensuite)</p> <p>e) Repas: CHF 12</p> | <p>a) CROEPI -</p> <p>b) Croix Rouge</p> <p>c) Insieme</p> <p>d) Transport handicap Vaud</p> <p>e) GLLI, Ville de Lausanne, Service social Lausanne: E. Laurent</p> | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|-------------------------------------|---|--|--|---|--|--|--|------------------------------|
| <p>Vivre avec la maladie</p> | <p>a) Sid'Action b) Caritas - accompagner la vie c) Croix Rouge Vaudoise - Relève bénévole pour proches aidants d) Entraide-sociale (Graap)</p> | <p>a) Sid'Action offre un service social spécialisé proposant une aide aux diverses démarches administratives ainsi qu'une écoute et un soutien aux personnes vivant avec le VIH/Sida (permanence téléphonique, aide administrative, etc.). b) Caritas propose un accompagnement bénévole de qualité à toute personne en soins palliatifs, gravement malade ou en fin de vie et promeut leur maintien à domicile. Un enjeu est d'éviter l'épuisement des familles soutenant. c) La Relève bénévole pour les proches aidants est une prestation offerte par la Croix-Rouge vaudoise pour permettre aux proches aidants de prendre un peu de temps pour souffler et se ressourcer. Ce « partenaire » indispensable du maintien à domicile a besoin de reconnaissance et de soutien. d) Le service social du Graap-Fondation (Groupe d'accueil et d'action psychiatrique) accueille toute personne confrontée à des difficultés psychiques, quel que soit le diagnostic. Par une approche individualisée et/ou en groupe, des travailleurs sociaux offrent un appui, des conseils et un accompagnement aux patients afin de valoriser les ressources de personnes traversant des moments critiques et les réorienter.</p> | <p>a) Personnes vivant avec le VIH/Sida, et leurs proches sous certaines conditions b) Aux personnes en soins palliatifs c) A toute personne entrant dans le cadre de prestations de maintien à domicile, empêchée dans sa mobilité, domiciliée sur Vaud. D) Aux personnes souffrant de troubles psychiques et leurs proches</p> | <p>a) c) d) Variable en fonction du besoin. b) Variable selon les besoins. Les bénévoles sont disponibles de jour et de nuit.</p> | <p>a) b) c) d) Financé par le canton (ou autre) mais à disposition des bénéficiaires du service social</p> | <p>a) b) d) Gratuit c) Gratuit sauf les frais de déplacement du bénévole à la charge du bénéficiaire</p> | <p>a) Fondation Sid'Action - b) Association Caritas Vaud c) Croix Rouge Vaudoise, Ville de Lausanne d) Graap-Fondation (Groupe d'accueil et d'action psychiatrique) Service social: Emmanuel Laurent</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Dispositif Addiction</p> | <p>a) Fleur de pavé b) Distribus c) La Terrasse d) Le Passage e) Espace de consommation sécurisé (ECS) f) ENVOL</p> | <p>a) Bus Fleur de Pavé: ouvert à toute travailleuse du sexe désirant s'octroyer un moment de détente autour d'une boisson. Du matériel d'injection et de protection est remis sur demande. Une orientation vers le réseau socio-sanitaire est systématiquement proposée, et chaque femme est encouragée à passer en journée au bureau Fleur de Pavé. L'équipe de Fleur de Pavé se rend régulièrement dans les</p> | <p>a) Aux travailleuses du sexe (femmes, travestis, transgenres) b) h) j) Aux personnes directement concernées par une</p> | <p>a) Cet accueil mobile est ponctuel mais peut déboucher sur un soutien</p> | <p>a) Convention avec le SSL, subvention annuelle CHF 275'000 b) c) Convention avec le SSL 1,5 Mio de subvention pour la fondation à bas</p> | <p>a) c) f) h) i) j) Gratuit b) CHF 0.20 par seringue vendue d) Prestation gratuite à l'exception du</p> | <p>a) Fleur de Pavé b) c) d) e) Fondation ABS f) Caritas - Centre d'Appui Social et d'Insertion (CASI) -</p> | <p>Mesure validée</p> |



| | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|---|--|
| <p>g) Oli'Arche et Oli' Mont Pont h) Rel'Aids i) Croix Bleue j) Fondation du Levant, 1971</p> | <p>établissements vaudois où s'exerce la prostitution afin de sensibiliser les travailleuses du sexe et les gérants de ces établissements aux dangers et risques liés à la pratique de la prostitution.</p> <p>b) Distribus: bus mobile d'échange de matériel stérile. Fournit également des informations relatives à l'hygiène, aux MST, soins de base, et oriente dans le réseau socio-sanitaire.</p> <p>c) Terrasse: accueil à bas seuil avec tolérance de la consommation d'alcool - pour personnes avec consommation problématique de psychotropes. Collaboration Fondation ABS et Service d'alcoologie du CHUV.</p> <p>d) Passage: centre d'accueil de jour ouvert 365j/an. Les socio-éducateurs offrent écoute, soins de base, orientation socio-sanitaire, petits jobs, repas et collations et prestations d'hygiène. But : assurer le maintien dans le réseau socio-sanitaire.</p> <p>e) Espace de Consommation Sécurisé (ECS): destiné aux usagers de drogues en période de consommation active, offre un espace propre et sécurisant, du matériel stérile et un encadrement professionnel. But: réduire les risques sanitaire (overdoses, transmission de maladies infectieuses) et sociaux (isolement, rupture avec famille et/ou institutions).</p> <p>f) ENVOL: travail sur la pensée addictive afin de diminuer le risque de précarisation, sortir du sentiment d'isolement/inutilité et transformer ses échecs.</p> <p>g) Fondation Les Oliviers: offre aux personnes dépendantes à l'alcool la possibilité d'intégrer Oli'Mont-Pont dans le cadre d'un séjour résidentiel,</p> | <p>consommation problématique de produits psychotropes.</p> <p>C) idem b, 13'300 contacts en 2018.</p> <p>d) idem, 17'300 contacts en 2018</p> <p>e) Idem, 2'400 contacts entre oct. et déc. 2018. En moy. 30 par jour.</p> <p>f) Personne avec handicap et/ou dépendance</p> <p>g) i) Personne avec dépendance à l'alcool</p> | <p>régulier si nécessaire.</p> <p>B) f) g) i) Variable selon la situation</p> <p>c) Ouvert 7/7 de 11h45 à 19h</p> <p>d) ouvert 7/7 de 9h30 à 15h</p> <p>e) ouvert 7/7 de 14h-19h</p> <p>h) Ponctuelle, sans suivi et ni dossier</p> <p>j) permanente</p> | <p>seuil qui gère le Distribus et la Terrasse</p> <p>d) Convention avec le SSL: CHF 1'594'000.-</p> <p>e) Convention avec le SSL, subvention 1 Mio pour l'ECS</p> <p>f) g) i) Pas de subvention de la Ville mais les intervenants sociaux peuvent y faire appel pour leurs bénéficiaires</p> <p>h) CHF 112'000</p> <p>j) CHF 100'000</p> | <p>repas de midi (CHF 3 par repas).</p> <p>G) Le coût peut varier en fonction du revenu et de la fortune du résident</p> | <p>g) Fondation Les Oliviers -</p> <p>h) Rel'Aids</p> <p>i) Croix-Bleue romande</p> <p>j) Fondation du Levant, Service social Lausanne: Eliane Belser</p> | |
|---|---|--|--|--|--|---|--|



| | | | | | | | | |
|-------------------------|--|--|---|--|---|---|--|-----------------------|
| | | <p>ou Oli'Arche en logement communautaire.</p> <p>h) Rel'Aids propose à toute personne avec consommation de stupéfiants problématique d'engager une analyse personnelle en vue d'une potentielle thérapie et réinsertion sociale, un soutien et une médiation.</p> <p>i) Croix Bleue: SOS Alcool, permanence téléphonique (aide, soutien, orientation)</p> <p>j) Fondation du Levant: traitement des addictions, soins, et insertion socioprofessionnelle</p> | | | | | | |
| Aide alimentaire | <p>a) Soupe populaire</p> <p>b) Colis alimentaires, Mère Sofia</p> <p>c) Epicerie Caritas</p> <p>d) CARL - Centrale alimentaire de la région lausannoise</p> <p>e) Cartons du cœur</p> | <p>a) La Soupe populaire est ouverte 365 jours par année, toute personne y est la bienvenue et tout ce qu'on y sert est entièrement gratuit.</p> <p>B) La Fondation Mère Sofia offre un service social de rue, L'Echelle, actif via une intervention sociale et des colis alimentaires permettant de satisfaire les besoins en nourriture des personnes dans le besoin.</p> <p>c) Par la solidarité et la disponibilité de tous, en particulier d'une équipe de bénévoles, l'épicerie Caritas permet à tous de manger sainement à bas prix. Il faut être au bénéfice d'une carte « Épicerie » distribuée par les assistants sociaux du SSL ou des autres CSR pour accéder aux Epiceries Caritas.</p> <p>d) La CARL récolte et distribue des denrées alimentaires à son réseau d'institutions bénéficiaires.</p> <p>e) Les Cartons du Cœur aident les personnes momentanément dans le besoin par la remise de denrées alimentaires et articles utiles à la vie quotidienne.</p> | <p>a) 220 à 250 repas par soir, 83'000 repas/an</p> <p>b) Env. 170 colis/mois</p> <p>c) Grand public</p> <p>d) Bénéficiaires finaux: personnes dans le besoin</p> <p>e) Personnes dans le besoin domiciliées à Lausanne</p> | <p>a) b) c) d) Toute l'année</p> <p>e) Tous les jeudis</p> | <p>a) CHF 628'000.- financement (100% Ville de Lausanne)</p> <p>b) CHF 220'000.- financement (100% Ville de Lausanne)</p> <p>c) e) Pas de subventionnement de la Ville mais les intervenants sociaux peuvent faire appel à cette mesures pour leurs bénéficiaires</p> <p>d) CHF 530'000/an financé par le SSL sur un budget annuel de CHF 545'000</p> | <p>a) b) Gratuit</p> <p>c) Carte gratuite, produits à bas prix</p> <p>d) Les institutions souhaitant rejoindre la CARL doivent être validées par la Ville et signer une convention</p> <p>e) Gratuite. L'aide est limitée à 3 cartons/an.</p> | <p>a) b) Fondation Mère Sofia -</p> <p>c) L'Epicerie</p> <p>d) CARL, Association Caritas Vaud</p> <p>e) Cartons Du Cœur, Service social Lausanne: Emmanuel Laurent</p> | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|---|---|------------------------------|
| <p>Mesures de soutien aux grands précaires</p> | <p>a) L'Espace accueil de jour b) PEL - Point d'eau Lausanne c) La Marmotte, 1993 d) Sleep-In, 1993 e) L'Abri/L'étape, 2018</p> | <p>a) Espace d'accueil et d'orientation géré par une équipe d'intervenants sociaux. Prestations proposées: orientation et conseils, consigne à bagages, possibilité d'utiliser le lieu comme adresse postale, permanence infirmière tous les mardis matins et possibilité de réserver des nuitées en hébergements d'urgence. Animations ponctuelles : discussions, jeux, projections de film, etc. b) L'association Point d'Eau Lausanne (PEL) propose de l'ostéopathie, des soins dentaires, infirmiers et médicaux (soins nécessaires et remise de médicaments) aux plus démunis, ainsi qu'un espace hygiène (espace douche et lessives, don de produits de toilette et vêtements, service coiffure, le tout gratuit ou à prix modique). c) La Marmotte est un hébergement d'urgence géré par L'Armée du Salut. Elle accueille jusqu'à 31 personnes par nuit, tous les jours de l'an de 20h30 à 8h30. Des douches et produits d'hygiène sont à disposition des résidents. Un repas est offert tous les soirs et une collation tous les matins. d) Le Sleep-In accueille jusqu'à 26 personnes/nuit, tous les jours de l'an de 21h à 8h. Douches et produits d'hygiène à disposition. Les usagers peuvent cuisiner le soir et reçoivent une collation le matin. e) L'Abri/L'étape: lieu d'accueil destiné aux personnes SDF, avec possibilité de logement provisoire et temporaire, ouvert toutes les nuits de 21h00 à 08h00, de novembre à avril.</p> | <p>a) Personnes vulnérables, pas de conditions d'accès particulières. 130 à 140 personnes par jour. B) Personnes démunies, atteintes dans leur santé, sans assurance maladie complémentaire c) 31 places d'hébergement d'urgence d) 26 places d'hébergement e) 60 places d'hébergement</p> | <p>a) Toute l'année, du mardi au samedi b) Permanente du lundi au vendredi c) d) Permanent, 7/7 e) Novembre à avril, 7/7</p> | <p>a) Subv. uniquement SSL, CHF 838'000 6 collaborateurs b) Pas de subv. de la Ville mais interv. sociaux font appel c) Subv. CHF 1 Mio, répartie CHF 170'000 Ville, et CHF 831'000 Canton (inclus dans facture sociale) d) Subv. CHF 773'000, répartie CHF 131'000 Ville, et CHF 642'000 Canton (facture sociale) e) Frais de fonctionnement CHF 500'000/an réparti CHF 85'000 Ville, et CHF 415'000 Canton (facture sociale)</p> | <p>a) Gratuite b) ex. Laver et sécher son linge: CHF 1. Douche : CHF 1, ostéopathie CHF 5, soins dentaire CHF 40, séance d'hygiéniste dentaire CHF 20, Consultation médicale CHF 5 CHF c) d) e) CHF 5 par jour dès 14 ans</p> | <p>a) L'Espace - Service social b) Association Point d'Eau Lausanne (PEL) c) Armée du Salut d) Association le Sleep-In, Ville de Lausanne Service social: Eliane Belser</p> | <p>Mesure validée</p> |
|---|---|---|--|--|--|---|---|------------------------------|



Ville de Lausanne



| | | | | | | | | |
|---|--|--|--|---------------------------------|---|--|--|------------------------------|
| <p>Maisons de quartier et centres socioculturels</p> | <p>Activités de la Fondation pour l'Animation socioculturelle Lausannoise (FASL)</p> | <p>Fondation d'utilité publique subventionnée par la Ville de Lausanne née en 1995, la FASL chapeaute l'animation socio-culturelle de la Ville (centres socio-culturels, maisons de quartier, terrains d'aventure, Lausanne sur mer...).</p> <p>La FASL participe à l'amélioration de l'environnement local, favorise le lien social, entre générations et cultures, l'intégration, prévient les problèmes d'échec scolaire, de chômage, de comportements à risques, valorise les compétences sociales. Pour réaliser ces missions, la FASL dispose de:</p> <ul style="list-style-type: none"> -16 centres socioculturels au cœur des quartiers: structures souples à l'écoute des envies des habitant-e-s, mettent sur pied des événements, soutiennent l'émergence et le développement de projets des habitant-e-s -16 associations de centres et 1250 bénévoles -80 collaborateurs et collaboratrices <p>Les différents centres de rencontre et d'animation proposent des activités variées telles que : cours de langues, activités physiques, théâtre, musique, etc.</p> | <p>Les centres socio-culturel, maisons de quartiers sont ouverts à toute la population lausannoise. Les animations peuvent autant concerner les enfants, les adolescents, les adultes et/ou les seniors.</p> | <p>Permanent</p> | <p>CHF 9.3 Mio de subvention à la FASL + subvention directe aux différents lieux (CHF 1,9 Mio)</p> | <p>Gratuit ou coût modeste selon les activités</p> | <p>Fondation pour l'Animation Socioculturelle Lausannoise</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Fête des voisins</p> | <p>En 2005, la Ville de Lausanne se joint au mouvement</p> | <p>Occasion de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles. Les habitant-e-s et les concierges sont incités à organiser une fête dans leur immeuble. Tout le monde peut participer en amenant à boire et/ou à manger. Des conseils et un soutien logistique sont proposés par le Service du logement et des gérances. Un kit apéritif est offert par la Ville à chaque immeuble participant.</p> | <p>En 2018, 350 fêtes se sont déroulées à Lausanne</p> | <p>Chaque année depuis 2005</p> | <p>CHF 44'000 annuels + Promotion et coordination assurées par la Ville de Lausanne. L'organisation des fêtes est assurée par les habitant-e-s.</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Service du logement et des gérances: Andrea Faucherre</p> | <p>Mesure validée</p> |



| | | | | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|---|---|--|---------------|--|---|
| Pédibus | Privilégier le trajet maison-école à pied 1999: lancement d'une première ligne Pédibus à Lausanne | Système d'accompagnement des enfants de la maison à l'école à pied, sous la conduite d'un adulte. La Ville soutient les parents dans la coordination et la création de lignes. Actuellement, il existe 21 lignes Pédibus sur Lausanne. | Actuellement 21 lignes desservants 13 collèges lausannois, soit potentiellement tous les élèves de 1 à 4P concernés | Tous les jours en période scolaire | Une coordinatrice est employée par la Ville de Lausanne | Gratuit | Services des écoles primaires et secondaires: Christine Gonzales | Mesure validée Nous proposons de viser une plus grande envergure de ce projet (davantage de lignes Pédibus) en trouvant des incitatifs pour stimuler puis soutenir les parents, sans faire à leur place. |
| Favoriser la cohésion sociale | a) Travail social hors-mur, dès 2006 b) Raid aventure | La Ville cherche à favoriser la cohésion sociale notamment via: a) Travail social hors-mur: une équipe de 4 travailleurs hors-murs (TSHM) va à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent. Ils mènent des actions diverses de prévention, en particulier en matière de consommations d'alcool et de stupéfiants, et de santé sexuelle. b) Raid aventure: des policiers et des jeunes trop bien connus des services de police participent ensemble à un raid aventure. But: renforcer la confiance en soi, vivre la solidarité et l'entraide. | a) Pas quantifié b) 10 équipes formées de 5 jeunes et de 5 policiers provenant de différentes régions romandes | a) Toute l'année b) Evénement annuel | a) 3.4 EPT b) Mis sur pied par le Corps de police de Lausanne en partenariat avec la Fondation Cap et la société Chassot Concept SA | a) b) Gratuit | a) SGEJQ, Tanguy Ausloos, délégué à la jeunesse b) Jean-Marc Granger, commissaire | Mesure validée Le comité exprime un réel enthousiasme pour la mesure. Nous nous demandons néanmoins si le nombre d'EPT alloués (3.4 EPT de TSHM, point a)) est en adéquation avec les besoins d'une ville aussi grande que Lausanne. C'est pourquoi il est recommandé de procéder à une analyse des besoins en vue d'une future re-labellisation. |



4. Ecole

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « École ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|--|--|--|--|--|---|--|---|---|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Traitement des comportements problématiques en lien avec les écrans | 2017 | <p>La Ville de Lausanne finance des séances de psychothérapie pour traiter la dépendance aux écrans chez les jeunes.</p> <p>Les prestations offertes sont de 2 ordres: -Des consultations psychologiques ponctuelles, individuelles et/ou familiales autour de la question des écrans dans le but de rétablir une utilisation saine et de réhabiliter le climat familial, ainsi que des groupes de paroles (parents, adolescents, enfants) sur la thématique des écrans. -Cinq consultations individuelles et/ou de famille sont possibles, renouvelable une fois. Quant au groupe, le maximum est de dix séances.</p> | A ce jour, le fonds a été utilisé pour 10 situations familiales terminées, 6 en cours soit un total de 16 situations depuis 2016. Nombre total de séances sur l'ensemble des 16 situations : 73 pour un montant de CHF 13'401. | Permanent | Fonds "écrans" dédié au financement des séances de psychothérapie: fonds mis en place au sein de la Ville sur base d'alimentation unique de CHF 30'000 dans le but de financer des prestations sur 2 à 3 ans. | Frais pris en charge tout ou partiellement par le fonds "écrans" | <p>Service de psychologie scolaire: François Robert, psychologue FSP</p> <p>Karin Barraud cheffe de service</p> | Mesure validée Le comité souligne l'intérêt de cette mesure au vu des enjeux actuels de comportements problématiques et de sédentarité liée aux écrans, et encourage par conséquent la Ville à augmenter le nombre d'enfants et de jeunes touchés par cette mesure. |



| | | | | | | | | |
|--|--|---|--|---|---|---|---|--|
| Education à la santé bucco-dentaire | Il y a plus de 20 ans... | Interventions dans les classes: éducation à la santé bucco-dentaire par des prophylaxistes. | Toutes les classes de primaire sont visitées chaque année (env. 7700 enfants) | Pérenne | Financement communal 2 prophylaxistes dentaires (1.1 EPT) | Gratuit | Service de santé et prévention, office dentaire. Médecin-dentiste cheffe: Christine Rüd | Mesure validée |
| Subvention aux soins et traitements dentaires | Il y a plus de 20 ans... | Le dépistage en milieu scolaire est obligatoire, mais la commune prend ici en charge des mesures complémentaires de prophylaxie et de soins. | CHF 45'000 de subventions individuelles ont été versés en 2018, une centaine d'enfants sont aidés chaque année | Pérenne | Financement communal, touche 8 cabinets dentaires scolaires, 19 EPT CHF 100'000 au budget 2019 pour des aides indiv. en orthodontie et traitements conservateurs | Gratuit | Service de santé et prévention, office dentaire. Médecin-dentiste cheffe: Christine Rüd | Mesure validée |
| Ecole à la montagne | Classes à la montagne, les élèves de 5-8ème année montent pour une semaine à la Barboleusaz, aux Chevalleyres ou à Château d'Oex | Découverte de la vie en collectivité et du milieu alpin. Projet pédagogique propre à chaque site priorisant les activités de plein air et de découverte par la pratique de l'environnement alpin et du sport. Tout ce qui a trait aux repas fait l'objet d'une action éducative mise en œuvre par le même personnel éducatif formé. | Ecoliers lausannois des 5-8ème année. | Séjour de 5 jours pendant les temps scolaires | L'ensemble des prestations est financé par la Ville, les parents participent pour un certain montant | Coût moyen pour les familles : env. CHF 25/jour | http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administrati on/enfance-jeunesse-jeunesse-et-quartiers/secretariat-general-ejq/camps-de-vacances.ecole-a-la-montagne.html | Mesure validée Le comité et la coordination suggèrent quelques pistes d'amélioration: 1) travailler sur le choix des activités, à mettre en lien avec la santé; 2) vérifier que les collations soient équilibrées et que de l'eau soit à disposition; 3) initier une démarche participative avec les enfants. |



| | | | | | | | | |
|---|--|--|---|-------------------|--|--------------------------------|--|--|
| <p>Jardin potager du collège de Prélaz</p> | <p>Sensibiliser et initier de jeunes élèves à la pratique du jardinage</p> | <p>Mise à disposition de parcelles de jardinage aux élèves du collège de Prélaz, dans le plantage attenant. SPADOM a organisé 4 ateliers de conseils (méthodes de cultures et sensibilisation au jardinage biologique) lors de la création du potager, auprès des enseignants. Il y a également le potager de la Grenette (la halte jeux sensibilise les enfants au cultures potagères dans les bacs de culture) et des carrés potagers dans des établissements scolaires, par exemple à Coteau-Fleuri. Rapport-préavis 2018/09: De nombreux projets émergent dans les écoles, les CVE et les maisons de quartier, et le jardinage offre un support éducatif pour de nombreuses thématiques autour de l'alimentation. Valoriser l'activité agricole auprès des enfants et des jeunes en l'utilisant comme support éducatif au travers de leur implication dans des actions concrètes (carrés potagers, plantages, fermes pédagogiques et domaines) est une priorité. Une collaboration spécifique entre le SPADOM, le SAJE et le SGEJQ sera mise en œuvre pour faciliter l'émergence de projets et définir les besoins en termes de formations, conseil et soutien à la mise en œuvre de potagers ou d'autres projets d'agriculture urbaine. Dans ce processus, les commissions d'établissements scolaires auront aussi un rôle phare à jouer.</p> | <p>Nombre de classes touchées pas connu</p> | <p>Permanente</p> | <p>Aménagement financé par le Spadom, location du plantage par l'école</p> | <p>Gratuit pour les élèves</p> | <p>Service des parcs et domaines: Thierry Girard, Grenette: Michèle Montet</p> | <p>Mesure validée Le comité et la coordination du label relèvent l'intérêt des jardins potagers communautaires, qui permettent d'agir sur l'alimentation tout en favorisant le lien social. Ainsi, nous encourageons la Ville à diffuser plus largement ce type de projet (autres établissements), et à vérifier que toutes les classes d'un collège aient accès au jardin. Nous proposons de vérifier que la Ville a une vision d'ensemble des potagers scolaires, et s'assure que les écoles fassent le lien avec les délégués PSPS. Enfin, nous proposons de vérifier qu'un projet pédagogique a été pensé autour des jardins, afin de sensibiliser les élèves à une alimentation équilibrée et de saison.</p> |
|---|--|--|---|-------------------|--|--------------------------------|--|--|



| | | | | | | | | |
|--|---|--|--|--|---|---------------------------------|--|--|
| <p>Sensibilisation des écoliers à l'environnement</p> | <p>Les services de la Ville ont toujours proposé des animations de sensibilisation à l'environnement. Depuis 2007, ces animations sont regroupées dans une planification générale et une brochure ad hoc.</p> | <p>Activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville (notamment Service de l'eau pour promouvoir l'eau comme boisson de base) aux élèves de la scolarité obligatoire. Animations en classe et visites de sites stratégiques (par exemple, station d'épuration des eaux usées). Une brochure regroupant les activités paraît chaque année. Le discours et la présentation sont les mêmes dans les classes ou les sites stratégiques.</p> | <p>Tous les élèves lausannois en scolarité obligatoire soit environ 750 animations/visites par année</p> | <p>Programme annuel</p> | <p>Chaque service finance les animations qu'il propose</p> | <p>Gratuit pour les classes</p> | <p>Ville de Lausanne, SGEJQ, Pierrette Vonnez (organisation et coordination de toutes ces activités) Anne-Claire Schlaeppi, animatrice</p> | <p>Mesure validée Nous proposons de s'assurer que les bénéficiaires de l'eau comme boisson de base (versus sodas et jus de fruits) soit aussi discutée avec les classes.</p> |
| <p>Projet pédagogique favorisant une alimentation saine et de proximité</p> | <p>a) Visites à la ferme: dès 1987. b) Rovéréaz: 2016, PSP à l'esprit dès la conception</p> | <p>a) Les visites à la ferme ont pour but de sensibiliser les jeunes élèves des classes lausannoises à la provenance des aliments, et leur faire connaître 2 fermes pédagogiques lausannoises, à 2 saisons différentes, sous la conduite d'un animateur professionnel. Inclut récolte de fruits et légumes pour la préparation du repas de midi, approche tactile des animaux de la ferme et expérience de vie communautaire avec une nuit en dortoir. Ces visites s'inscrivent dans un projet pédagogique plus large autour de l'alimentation et la proximité avec les animaux et la nature. Grand succès. b) Rovéréaz: Une journée par saison est consacrée à la découverte des potagers pour les classes de 1-2P, les CVE, maisons de quartiers et centres socio-culturels.</p> | <p>a) Depuis 1987, >25'000 enfants. 1'500 élèves/an b) Rovéréaz: 200 enfants/an (des CVE) dès 2016. Nouveau en 2019-2020: accueil des enfants des centres d'animations et maisons quartiers les mercredis après-midis et pendant les vacances</p> | <p>a) Chaque année, en période scolaire b) Accueil à la journée pendant les périodes scolaires et les vacances</p> | <p>a) Animateur et fermière salariés par la Ville (Ecoles) de même que la logistique de transport b) Collectifs d'exploitants indépendants sous contrat de fermage envers la Ville. Travaux financés par la Ville, soutien de nombreux bénévoles.</p> | <p>a) b) Gratuit</p> | <p>a) Service des parcs et domaines, Roland Schmidt b) Le Jardin aux 1000 mains</p> | <p>Mesure validée Nous proposons d'inclure (pour a) et b)) une activité pédagogique autour de l'alimentation avec un-e diététicien·ne (éducation nutritionnelle). Dans un souci de cohérence, nous encourageons à vérifier que lors des visites, le repas de midi soit équilibré.</p> |



| | | | | | | | | |
|--|-----------------------------------|---|---|--|--|--|--|---|
| Sports scolaires facultatifs («sports passion») | 57e édition en 2018 | Programme de sport scolaire facultatif destiné aux écoliers lausannois comprenant 45 activités sportives lors de 4 à 6 mercredis après-midis. Chaque mercredi, de 800 à 1'000 écoliers lausannois pratiquent une activité sportive dans toute la Ville. | Environ 4000 inscriptions par année. Elèves dès la 5e année HarmoS jusqu'à la fin de l'école obligatoire, y compris les classes de raccordement | Tous les mercredis après-midis de l'année scolaire | Gestion complète par le Service des Sports. Soutien en personnel administratif, financier et logistique. Environ 150 moniteurs indemnités. | Gratuit et légère participation financière pour les 3 activités hivernales uniquement. | Service des Sports | Mesure validée Le comité souligne l'offre très importante de sports facultatifs, et félicite la Ville d'avoir fait office de pionnier en la matière depuis près de 60 ans. Il encourage donc à maintenir (voire développer) cette offre. |
| Projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire | De longue date | Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets dans les établissements scolaires avec impact collectif (groupes, classes, écoles) sur des thématiques variées: alimentation, activité physique, consommations inappropriées, écrans, climat scolaire, intimidation (harcèlement et cyber-harcèlement), etc. Exemple d'un projet développé en 2019: édition d'une brochure sur les goûters sains illustrée par les enfants. | Env. 40 projets par an | Nouveaux projets chaque année | Projets financés pour 1/3 par la commune et 2/3 par le canton, personnel financé par le canton et la commune. | Gratuit | Service de santé et prévention, office de santé: une collaboratrice est engagée pour monter des projets dans les écoles. | Mesure validée |
| Programme "Lausanne en jeu", dans le cadre des JOJ | 2015 - Accueillir les JOJ d'hiver | Initiations aux sports d'hiver, concerts, spectacles, ateliers pédagogiques ou encore espace numérique. Portée par la Ville de Lausanne, et avec la participation de plus de 40 acteurs culturels, la manifestation "Lausanne en jeux !" et les JOJ2020 ont proposé au public une large palette d'activités gratuites tout au long des JOJ 2020. La place dévolue à la jeunesse et gérée par les jeunes (place Pépinet) était une place | 130'000 élèves (75% des écoles vaudoises) | Ponctuelle, durant la période des JOJ 2020 | Soutien financier, en ressources humaines et matériel Pour les JOJ : CHF 36 Mio dont env. 8 pour la Ville de Lausanne EPT pour Lausanne en Jeux : 3 chefs de | Gratuit | Marie-Noëlle Domon-Aubort | Mesure validée Cette mesure est validée vu le nombre important d'élèves touchés et l'accessibilité, démontrant un effort conséquent de la Ville. Cependant, pour être à nouveau validée lors d'une re-labellisation, il faudra pérenniser les |



| | | | | | | | | |
|---------------------------|---|--|---|---|---|---------|--|--|
| | | <p>sans alcool et sans fumée. Déplacements en TP gratuits pour les écoles du Canton. Le projet « Lausanne, la sportive – tous en mouvement » va s’inspirer des actions à succès des JOJ pour son développement.</p> | | | projets, 15 personnes dans l’État-major | | | actions à succès après les JOJ. |
| Récréations saines | <p>Mis en place en 2013 suite à un document édité par l’Unité Dév. Durable, « je choisis ma récré ». Les principaux buts étaient : - faire prendre conscience à chaque parent de l’importance d’une récréation saine et équilibrée dès le plus jeune âge - que chaque élève découvre d’autres récréés (aliments moins sucrés et gras)</p> | <p>La mesure consiste à sensibiliser les enfants et parents à adopter des comportements en terme de choix d’aliments qui soient plus sains. Dans la plupart des écoles, cela a touché les 1-2P avec la distribution de « boîte à récré ». Une information est donnée aux parents quant au contenu adéquat. Un Flyer « récré saine » avec des propositions a été distribué aux parents en tout début d’année. Dans certaines écoles, le contenu des boîtes a été acheté et préparé par les enseignants. Des rencontres autour des récréations saines ont été organisées avec la présence des parents. Certaines mères ont été en charge de la confection des récréations.</p> | <p>Campagne à disposition des établissements scolaires. En 2019, sur les 2600 enfants de 1-2P, env. 500 élèves ont été touchés.</p> | <p>Mesure récurrente depuis 2013 avec action plus marquée en début d’année, afin de donner les consignes claires au parents sur ce qui est attendu dans les boites.</p> | <p>2/3 financés par le Canton 1/3 par la Ville. Les infirmières scolaires restent une ressource importante quant aux animations autour de l’alimentation pour parents/enfants ainsi que pour la construction des projets.</p> | Gratuit | Valérie Guillemat, Santé et prévention | <p>Mesure validée Cette mesure est intéressante pour l’effet direct sur l’alimentation des enfants durant le temps scolaire, mais aussi car les enfants peuvent être vecteurs de changement d’habitudes alimentaires au sein de leur famille. Nous encourageons cependant à faire encore un pas supplémentaire, en couplant ces mesures avec une action structurelle telle que la distribution régulière de récréations saines par exemple.</p> |



5. Santé au travail

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Santé au travail ». Il s’agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d’une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|---|--|---|---|--|--|--|---|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Breve description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Accompagnement retour au travail après absences longue durée | Depuis 2010, renforcé dans le cadre de la procédure BEST mis en place dès 2016 | Prise en charge individuelle, coordination et accompagnement avec mise en place d'éventuelles adaptations de la place de travail. Au besoin accompagnement pour réorientation. A noter qu'il n'y a pas d'obligation légale à mettre un tel service en place. | Collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Lausanne | Permanente | 2 EPT de conseillers en insertion, prestation financée par le budget de la Ville | Gratuit | Secrétariat municipal, unité santé et sécurité au travail (USST), Dr Urs Von Rotz | Mesure validée Le comité souligne l'intérêt de cette mesure, qui par son objectif et sa nature est un joli exemple de prévention secondaire pouvant contribuer à éviter des rechutes de maladies physiques ou mentales. |
| Bureau de l'égalité | 1990 | Développement de mesures concrètes en faveur de l'égalité, notamment entre hommes et femmes (égalité salariale, égalité des chances, promotion des femmes cadres, places réservées en garderie, congé paternité, etc.). Depuis 2018, la mission du poste est élargie à d'autres sources d'inégalités sous l'appellation "déléguée à l'égalité et à la diversité" (religion, orientation sexuelle, origine ethnique, situation de handicap). | Toute l'administration communale | Permanente | Budget courant du SPEL | Gratuit | Joëlle Moret, déléguée à l'égalité et à la diversité | Mesure validée Le comité félicite la Ville pour l'encouragement à l'égalité des chances dans l'administration, via la réduction des discriminations liées au genre, mais aussi à d'autres déterminants sociaux de la santé telles que l'appartenance |



| | | | | | | | | |
|--|---|---|--|---|---|---------------|---|---|
| | | <p>Parmi les mesures mises en place figurent notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> -88 places de garderie mises à disposition du personnel de l'administration -congé paternité de 20 jours -revalorisation des fonctions "féminines" dans la grille salariale. | | | | | | ethnique, religieuse ou l'orientation sexuelle. |
| Favoriser la santé au travail dans l'administration de la Ville | <ul style="list-style-type: none"> a) Campagne de vaccination contre la grippe b) Vaccination selon les risques professionnels c) Ergonomie d) Campagnes de promotion ou préventions e) Examens médicaux f) Sécurité g) Suivi best: 2015-2019 h) Respect au travail: Projet pilote 2^e semestre 2018 i) Facteurs de motivation: 2018 j) Directives santé SPADOM. Groupe de travail: Bien-être au travail k) Critères liés à la | <ul style="list-style-type: none"> a) Vaccination gratuite des collaborateurs-trices contre la grippe (sur base volontaire) b) Evaluation des risques infectieux liés à l'activité professionnelle et suivi des vaccinations (tétanos, ROR, etc.) c) Prévention ou adaptation de l'environnement de travail. L'ergonome se déplace à la demande des collaborateurs (pas de séance systématique à l'engagement d'un collaborateur). Tous types d'adaptation peuvent être proposés: les principaux sont l'assise au bureau et l'éclairage. d) Chaque année, plusieurs campagnes de promotion de la santé/prévention sont organisées, par exemple sur les troubles musculo-squelettiques, piqûres de tiques, maternité ou STOP tabac e) Surveillance médicale pour collaborateurs exposés à des risques particuliers + à la demande du collaborateur/service pour conseil. f) Sécurité : le but est de protéger l'intégrité physique de chaque collaborateur g) Suivi best : suivi des absences courtes/longues. Accompagnement des collaborateurs absents durablement en raison de problèmes de santé. Formation de tous les cadres aux entretiens de suivi d'absence. Conseillers USST offrent aux collaborateurs | <ul style="list-style-type: none"> a), b), c) d), et f) Collaborateurs-trices concernés e) A compléter g) Tout-e employé-e communal-e connaissant un certain nombre d'absences maladie h) Services des finances et de la Propreté urbaine pour le pilote, puis déploiement dans toute l'administration i) et j) Tous les collaborateurs k) Employé-e-s de la Ville | <ul style="list-style-type: none"> a) Campagne annuelle b) c) Selon besoins d) f) Annuelle e) variable g) i) j) Permanente h) Ponctuelle l) En continu | <ul style="list-style-type: none"> a) Prestation financée par le budget de la Ville c) 1 poste d'ergonome d) et f) Prestation développée par l'USST et financée par son budget e) variable g) Budget, selon rapport-préavis BEST h) Budget courant du SPEL i) Budget à définir j) Entièrement financé par le service des parcs et domaines. k) Pris en | Tous gratuits | <ul style="list-style-type: none"> a), b), d), e), f) Secrétariat municipal, USST, Dr Von Rotz c) Secrétariat municipal, USST, Baptiste Antoine g) Virginie Clédelin SPEL, Dr Von Rotz, USST h) Jarmila Looks, Julien Periard, SPEL, Cellule ARC i) Vesna Stanimirovic Service du personnel j) Secrétariat municipal, USST, et Service des | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|--|--------------------------------|--|--|--|----------------------|--|--|--|
| | santé dans les appels d'offres | <p>absents un suivi personnalisé, durable.</p> <p>h) Programme de promotion du respect dans les relations de travail, comprenant notamment le harcèlement sexuel. Le programme concret doit encore faire l'objet d'une décision de la Municipalité : sensibilisation -mises en scènes, formation des cadres, mesures concrètes (interdiction de supports jugés sexistes), etc.</p> <p>i) Facteurs de motivation : programme de valorisation des avantages sociaux de l'employeur communal (comparés à >100 gros employeurs CH) et 15 nouvelles mesures de motivation proposées à la Municipalité</p> <p>j) Directives santé SPADOM : ergonomie au poste de travail, avec équipement de protection aux normes actuelles, machines et outillage adapté. Analyse des postes de travail lors de la maternité.</p> <p>k) Dans le cadre de ses appels d'offres, le SALV, centrale d'achats de la Ville, intègre différents critères liés notamment au développement durable et à la santé et sécurité des collaborateurs et/ou des utilisateurs. Ce travail est effectué en collaboration étroite avec les utilisateurs qui remontent également leurs besoins, et transversal au sein des services de la Ville.</p> | | | charge intégralement | | parcs et domaines Johann Mange k) Service achat et logistique, Maria Elena Fleury | |
|--|--------------------------------|--|--|--|----------------------|--|--|--|



| | | | | | | | | |
|---|--|---|--|--|---|--|--|------------------------------|
| <p>Favoriser la promotion de l'activité physique au sein de l'administration communale</p> | <p>a) Bike to work depuis 2006 b) Sport Bien-être, 18e édition en 2018 c) Technique Alexander et réveil musculaire</p> | <p>a) Bike to work vise à encourager les collaborateurs et collaboratrices à utiliser le vélos pour leurs déplacements quotidiens (participation à la campagne nationale) b) Sport Bien-être : programme d'encouragement à la pratique sportive, au mouvement et à la détente à midi ou en fin de journée. Aquagym, Badminton, Fitness, Grimpe, Kick-boxing, Objectif dos, Tai-chi et Yoga. c) Technique Alexander et réveil musculaire : comprend mesures d'ergonomie et coaching, ainsi qu'un échauffement au travail quotidien.</p> | <p>a) 108 collaborateurs de la Ville de Lausanne en 2017, 124 en 2018 qui ont parcouru 24'870 km b) Destiné à l'ensemble du personnel administratif de la Ville de Lausanne. 167 collaborateurs ont bénéficié de cette mesure en 2018 c) Tous les collaborateurs</p> | <p>a) Action annuelle b) Toute l'année, vacances scolaires et jours fériés exceptés c) Montant alloué chaque année pour env. 30 collaborateurs</p> | <p>a) Large promotion: message envoyé à tous les collaborateurs, page intranet dédiée et des prix sont tirés au sort (en 2019, deux bons de 800.- dans un magasin de vélo). En 2019 un communiqué de presse parut. b) Gestion complète par le Service des sports. Soutien en personnel, financier et logistique. 10 à 15 responsables de cours indemnisés. Moniteurs 100% rémunérés par la Ville. c) Financé par SPADOM</p> | <p>a) c) Gratuit b) Participation financière et tarifs avantageux allant de CHF 175 à 215 pour 34 séances</p> | <p>a) Service des routes et mobilité, Stéphane Bolognini (délégué vélo) b) Service des sports, Laurent Vouilloz c) Service des parcs et domaines, Johann Mange</p> | <p>Mesure validée</p> |
|---|--|---|--|--|---|--|--|------------------------------|



| | | | | | | | | |
|---|--|--|--|---|---|---|---|------------------------------|
| <p>Cours de sport sur-mesure et coaching pour des métiers exigeants physiquement au sein de l'administration communale</p> | <p>a) Remise en forme du corps de police: 2015 b) Club sportif corps de police c) Cours de gym/piscine pour les apprenti·e·s du SPADOM: avant 2012</p> | <p>a) Le corps de police est invité à faire un bilan de santé physique tous les 5 ans (et tous les 3 ans dès l'âge de 50 ans), au Centre Sport et Santé UNIL-EPFL. Les personnes chez qui une carence est détectée se voient proposer un coaching (gratuit) pour une remise en forme: activité physique, nutrition, gestion du stress, etc. Des cours de yoga et de pleine conscience sont proposés à l'Hôtel de Police. Des abonnements pour les piscines sont à disposition des collaborateurs. b) Club sportif du corps de police : 10 sports sont à disposition c) Les apprenti·e·s du SPADOM (jeunes qui travaillent en général à des tâches physiques ; bûcherons, horticulteurs, etc.) se voient proposer des exercices de renforcement et de gainage.</p> | <p>a) b) Collaboratrices du corps de police (environ 700 personnes) c) 22 apprenti·e·s au SPADOM</p> | <p>a) b) Permanente c) 1x semaine</p> | <p>a) Entièrement pris en charge par le Corps de police Coût estimé: CHF 200 * 150 pers./an = CHF 30'000/an b) Subvention de CHF 7'700 c) Formation des responsables des apprentis (estimation 300.-/an) + temps consacré à l'encadrement des exercices</p> | <p>a) Gratuit + pris sur temps de travail b) c) Gratuit</p> | <p>a) b) Adj. Chef Thierry Champod c) Service des parcs et domaines, Yann Werthmüller</p> | <p>Mesure validée</p> |
| <p>Plan de mobilité pour les employé·e·s de l'administration communale</p> | <p>2009</p> | <p>Ce plan vise à diminuer les déplacements en véhicules individuels motorisés et transfert vers les modes de déplacements durables Pour les déplacements domicile-travail: plus de mise à disposition de places de stationnement à tarif préférentiel, subvention pour les abonnements de transports publics et les vélos. Pour les déplacements professionnels: utilisation du véhicule privé uniquement sur autorisation. Mise à disposition de vélos électriques et d'abonnements de transports publics.</p> | <p>Collaboratrices de la Ville de Lausanne</p> | <p>Permanente</p> | <p>CHF 1,3 Mio annuels (autofinancé)</p> | <p>Gratuit</p> | <p>Service du personnel, Geneviève Fourets</p> | <p>Mesure validée</p> |



6. Espaces publics

Les mesures ci-dessous, mises en œuvre ou soutenues par la Commune, font partie du domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le répertoire de mesures en ligne.

| Mesure | Origine | Description | Envergure | Régularité | Soutien de la Commune | Accessibilité | Contact | Validation |
|---|---|---|---|--|--|--|--|--|
| <i>Nom de la mesure</i> | <i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i> | <i>Brève description de la mesure</i> | <i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i> | <i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i> | <i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i> | <i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i> | <i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i> | <i>Champ rempli par la coordination du label</i> |
| Entretien des espaces verts en faveur de la santé et la biodiversité | a) Action zéro phyto: depuis 2015 b) Entretien écologique différencié: réduction des influences physiques et chimiques nocives ; entretien différencié depuis 1992; entretien écologique différencié dès 2013. | a) Action zéro phyto : abandon de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse sur les espaces verts publics de la commune (aucun dès 2017); utilisation comme alternative de produits de traitement biologiques. Sur les terrains de sport: recherche de diminution maximale des phytosanitaires de synthèse. b) Entretien écologique différencié : mise en œuvre d'un entretien des espaces verts publics visant tant que possible un développement naturel de la végétation, le développement de la biodiversité locale et minimisant l'impact environnemental de l'entretien (machines, transport, etc.), dans le respect des valeurs d'usage (taille raisonnée des arbres et arbustes, prairies, tonte par les moutons, abandon des produits de traitement, etc.) L'intervention humaine ne fait que canaliser l'évolution naturelle d'un espace dans un but biologique et favorise la flore et la faune indigène intrinsèquement adaptée aux | a) b) Ensemble de la population | a) Permanente b) Permanente et récurrente sur les espaces verts publics | a) Financé par le Service des parcs et domaines (reconversion d'espaces ou interventions mécaniques ou manuelles plus fréquentes) b) Financé par le Service des parcs et domaines sur les espaces verts publics | a) b) Gratuit | a) Ville de Lausanne, Service des parcs et domaines: Pascale Aubert, déléguée à la nature | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|--|--|---|--|----------------------------|--|---|---|-----------------------|
| | | conditions locales. L'entretien écologique différencié stipule que l'on s'adapte au type de parcs. C'est-à-dire que les parcs dans lesquels les attentes en termes d'esthétique et d'usage ne permettent pas un entretien strictement écologique (parcs historiques, quais, sports, piscine) seront entretenus de manière plus intensive et horticole, tout en cherchant à minimiser l'impact environnemental de cet entretien. | | | | | | |
| Aménagement de l'espace public favorisant le bien-être des habitant·e·s | <p>a) Ajouts de mains courantes, barrières</p> <p>b) Depuis 2012, aménagement de l'espace public en faveur des PMR (personnes à mobilité réduite)</p> <p>c) Autres mesures, depuis 2011 ou avant</p> | <p>a) Remplacement ou ajout de barrières, mains courantes. Recherche permanente pour des éléments de sécurité répondant aux normes légales.</p> <p>b) Bancs publics adaptés aux besoins des PMR, plantages offrant des parcelles de culture potagères accessibles aux PMR (bancs surélevés pour faciliter le travail du jardinage)</p> <p>c) Pose de mobilier convivial ; bancs, tables, fontaines à boire...</p> <p>Bancs: la Ville a mis en place une nouvelle gamme de bancs publics depuis 2019 (appel d'offre internationale) comprenant une offre diversifiée : bancs 4 places, 2 places, 3 places, banquettes, table et chaises (gamme « Léman »). Ceci permet une meilleure modulation en fonction de la topologie et topographie du terrain.</p> | <p>a) Tout public</p> <p>b) PMR : à ce jour, on dénombre env. 10 bancs aménagés</p> <p>c) Tout public: env. 800 bancs sur le domaine public à fin 2019 et la Ville prévoit 200 bancs en plus d'ici 2023</p> <p>SPADOM possède env. 1600 bancs.</p> | <p>a) b) c) Permanente</p> | <p>a) c) Entièrement financé par le service des parcs et domaines</p> <p>b) Notamment financé par le service des parcs et domaines</p> <p>La pose d'un banc coûte en moyenne CHF 2000.- pièce.</p> | <p>a) c) Gratuit</p> <p>b) Gratuit et pour les bancs : CHF 3.-/m²/an</p> | <p>a) c) SPADOM: Yves Lachavanne, Johann Mange</p> <p>b) SPADOM (idem) et Service routes et mobilité: Pierre Corajoud, délégué piéton</p> | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|-------------------------------------|--|---|----------------------------------|-------------------|--|---|--|------------------------------|
| <p>Entretien de la forêt</p> | <p>La forêt lausannoise est entretenue depuis de nombreuses années, un traité sur les bois date de 1772. Depuis une dizaine d'années, La Ville accorde un soin particulier à l'entretien des forêts se situant dans les zones de captage de sources.</p> | <p>L'entretien de la forêt participe à la santé et au bien-être de la population dans son ensemble.</p> <p>Zones de captage de sources : les périmètres sont délimités dans le terrain, et les actions entreprises à l'intérieur de ces périmètres sont en concordance avec la législation. L'entretien de la forêt et son exploitation favorisent une bonne qualité de l'air, et contribuent à un effet de stockage de CO2 par les arbres.</p> <p>Gestion forestière orientée nature, sylviculture adaptée et modérée, mesures techniques permettant le maintien de la qualité de l'eau dans le périmètre des zones sourcières.</p> <p>Contraintes techniques afin de préserver la qualité des sols forestiers. Aménagements de places de pique-nique, bancs, refuges, pistes et sentiers, le tout destiné à l'accueil et au bien-être du public.</p> <p>SPADOM organise également des sorties et balades à thème à l'intention du public.</p> <p>Un Parc naturel périurbain (zone forestière de 400ha dans lesquels l'exploitation est proscrite) est actuellement à l'étude ; il permettra à la forêt d'accomplir naturellement son cycle, et le public ne pourra quitter les chemins à l'intérieur de cette zone.</p> | <p>Ensemble de la population</p> | <p>Permanente</p> | <p>Entièrement financé par le service des parcs et domaines. Le service de l'eau participe forfaitairement aux actions forestières entreprises dans les zones de captages.</p> | <p>Gratuit</p> <p>Indirectement le coût de ces mesures se répercute certainement dans le prix du m³ d'eau facturé aux consommateurs.</p> | <p>SPADOM: Yves Lachavanne, Johann Mange, Philippe Magenat</p> | <p>Mesure validée</p> |
|-------------------------------------|--|---|----------------------------------|-------------------|--|---|--|------------------------------|



| | | | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|--|--|-----------------------|
| Métasanté | La PMU (maintenant Unisanté) a initié le projet en 2007 avec la Municipalité de Lausanne | Métasanté vise à intégrer la promotion du mouvement et de la santé dans le programme urbanistique Métamorphose. Au début de Métamorphose, la PMU a contacté la Municipalité de Lausanne afin de proposer aux autorités de saisir l'opportunité unique que représentait Métamorphose pour construire à une large échelle un environnement favorable au mouvement et à la santé. La Ville a ensuite confié à la PMU le mandat de produire un rapport décrivant les moyens urbanistiques et architecturaux à inclure dans Métamorphose, en partenariat avec le Service des sports de l'UNIL et de l'EPFL. Cette démarche a abouti à l'élaboration de « recommandations Métasanté » qui sont mises en œuvre dans le cadre de la réalisation du nouveau quartier des Plaines-du-Loup. | Futurs habitant-e-s et usagers du nouveau quartier des Plaines-du-Loup = 11'000 habitants-emplois, habitants et usagers des quartiers voisins = 7'400 habitants et 3'000 emplois | Permanente | Premier mandat confié à la PMU en 2007. Mise en œuvre des recommandations par la Ville. | Gratuite pour les bénéficiaires | SGCD Marie-Noëlle Domon-Aubort | Mesure validée |
| Offre d'installations sportives | a) Centre sportif de Mauverny : 2005 b) Patinoires communales dès les années 1930 et 1960, (Malley 2019) c) Piscines communales: Bellerive, Montchoisi, Bellevaux, Montétan, Boisy, Vieux-Moulin, Mon-Repos | a) Centre sportif de Mauverny : parcours de 3km, 7.5km, 12km. Vestiaires et douches à disposition. Ski-lift de décembre à mars. b) Patinoires communales dans différents quartiers lausannois (Blécherette, Montchoisi, la Pontaise...). Location de patins sur place. c) Piscines communales : Bellerive propose un accès à la piscine et au lac. Montchoisi: piscine à vagues, école de natation, animations et cours d'aquagym. Mon-repos: piscine couvert, bassin 25m, bassin non-nageurs, fosse de plongeon, pataugeoire, pelouse, école de natation. | a) b) c) Tout public Ex. patinoire de Montchoisi: 52'000 entrées en moyenne par saison | a) Permanente (sauf ski lift: déc. à mars, les mercredis après-midis, samedis et dimanches) b) Oct. à mars c) mi-mai à mi-septembre | a) Personnel Sports + SPADOM b) Service des sports (ex. Il y a 7 employés à la patinoire de la Pontaise, taux d'occupation 80%) c) Service des sports | a) Gratuit sauf les douches et le ski-lift: CHF 6.- la journée. b) c) ex enfants 6-16 ans: 3.50 réduction apprentis, étudiants, chômeurs, AVS, AI | Service des sports, Christian Perroud Directeur Vaudoise Arena: Christophe Huybrechts | Mesure validée |



| | | | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|---|---|---|
| <p>Accès libre aux infra-structures encoura-geant le mouvement</p> | <p>a) Boulodromes b) Parcours VTT / Helsana, dès 2005, près du Centre Sportif de Mauvernay c) Centre sportif de Pierre-de-Plan, préavis date de 2014 d) Centre sportif de Praz-Séchaud e) Centre sportif de Vidy: Beach-volley, Bowl, Stade Pierre-de-Coubertin f) fitness urbains et street workout: dès 2014 g) Terrains de Béthusy, de la Place de Milan et de la Grève : Sport pour tous h) Zürich parcours Vita Lausanne-Vidy et Chalet-à-Gobet i) 4 piscines de quartier gratuites</p> | <p>a) Boulodromes de la Place de Milan, des Pyramides: 10 et 16 pistes extérieures éclairées respectivement b) Parcours VTT de 10km et 20km ainsi qu'un parcours avec obstacles. Vestiaires et douches à disposition. c) Pierre-de-Plan : piste de pétanque, terrain de football, fitness urbain. d) Praz-Séchaud : terrain multisports et fitness urbain. e) Vidy : 4 terrains en sable + installation dévolue à la pratique des sports à roulette. Piste d'athlétisme en libre accès. f) Mise en place de 3 structures de street workout et 2 fitness urbains. Plusieurs projets en cours dans les quartiers. Aménagement d'un espace de Parkour à Jomini (2018). Pas de cours organisés par la Ville sur ces structures, par contre présence de panneaux explicatifs sur les fitness urbains (mais pas sur les installations de street workout). g) Selon les terrains, particulièrement adapté pour la pratique du football libre, ping-pong, basket et skate. h) Parcours Vita de 2,2km et 3km respectivement. Vestiaires et douches à disposition. i) 4 piscines de quartier gratuites, à Boisy, Bellevaux, Vieux-Moulin et Montétan, ouvertes de fin mai à fin août tous les jours de 9h30 à 20h00 selon la météo</p> | <p>Tous: tout public f) Pour toutes les générations, y. c. les aînés</p> | <p>Tous: permanente (sauf ouvertures des vestiaires restreintes en fin d'année et sur l'été)</p> | <p>a) e) Personnel Sports b) Personnel Sports + SPADOM d) Le cout des travaux à la charge de Lausanne est de CHF 820'000 dont CHF 150'000 d'indemnités des investisseurs du projet du logements du Calvaire. f) Spadom, FIM, SLG, Sports Financement de la mise en œuvre des structures, planification des projets à l'interne des services de la ville et éventuelles démarches participatives (Service des parcs, déléguée aux places de jeux, médiateur sportif, contrat de quartier...) i) CHF 468'000 de frais d'exploitation annuels</p> | <p>Tous: Gratuit, à tout moment (excepté douches)</p> | <p>Personnes de contact: Service des sports: Christian Perroud Petra Meyer, Déléguée aux places de jeux L'unité surfaces sportives du Service des sports: Olivier Pittet. Christian Perroud Julien Mortier, médiateur sportif</p> | <p>Mesure validée Cette mesure englobe de nombreuses infrastructures libres d'accès encourageant le mouvement, essentielles pour réduire la sédentarité parmi la population. Voici toutefois des pistes d'amélioration: 1) Nous encourageons le développement d'infrastructures couvertes (ex. fitness urbain avec toit), bien éclairées et avec fontaine à eau/WC à disposition, permettant des sorties toute l'année, en soirée, par n'importe quel temps. 2) Il serait utile de réaliser un mapping géographique de ces infrastructures afin de garantir une proximité pour les habitant-e-s de chaque quartier, la proximité étant un facteur incitatif clé à l'activité physique.</p> |
|---|--|--|--|--|--|---|---|---|

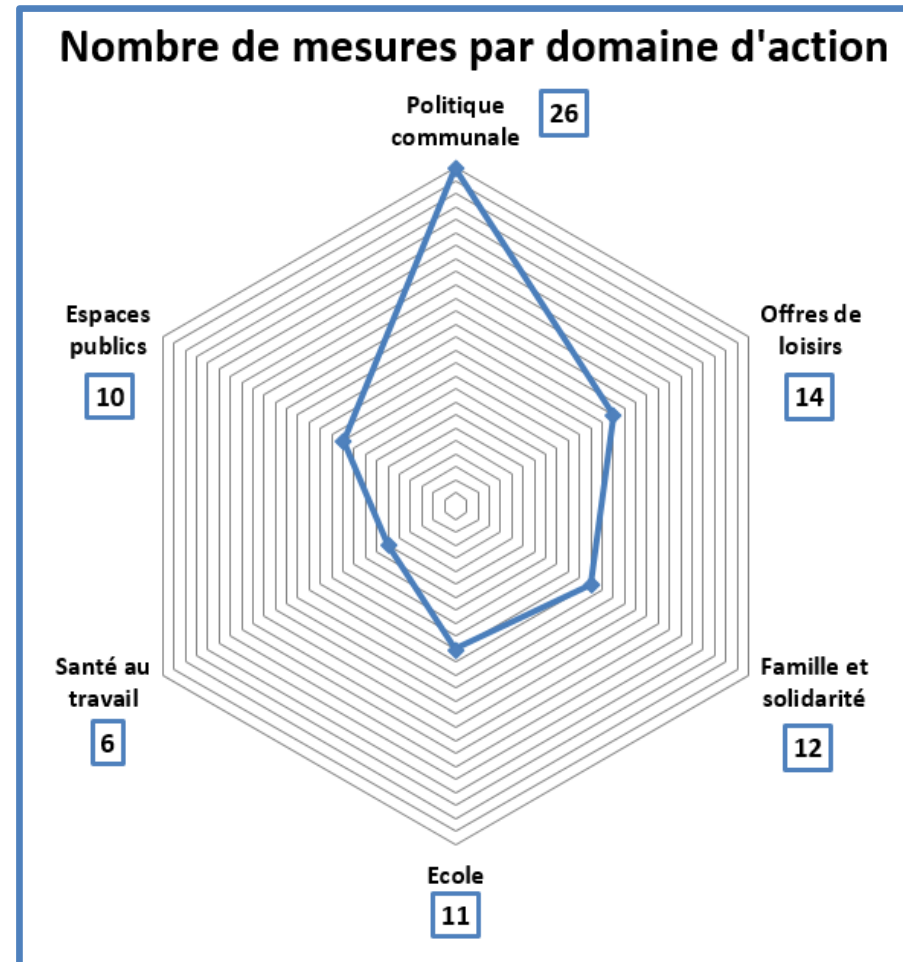


| | | | | | | | | |
|--|---|--|---|--|--|---|--|---|
| <p>Stratégie d'aménagement des places de jeux publiques</p> | <p>a) Depuis 2011 env. 40 créations et rénovations d'espaces de jeux et de rencontre. b) En 2014, création d'une "Place de jeux pour tous" à la Cigale c) Depuis 2017, place de jeux mobile, L'Akabane. d) Eléments ludiques dans l'hyper-centre.</p> | <p>a) Aménagement global des espaces de jeux en mettant en valeur l'ambiance spécifique de chaque lieu et visant à favoriser le jeu, l'activité physique, la convivialité et le contact avec la nature. Mise en place de nouveaux jeux selon des concepts individualisés et thématiques en favorisant les matériaux naturels (bois, pierre, sable, eau). Les jeux choisis incitent les enfants à bouger. Pose de mobilier convivial (bancs, bancs PMR, tables, fontaines à boire). b) "Place de jeux pour tous" : mise en place de jeux accessibles aux enfants PMR, amélioration de l'accessibilité générale de la place, pose de mobilier convivial adapté aux PMR (table de pique-nique, fontaine à boire, pétanque...) c) Mise à disposition de l'Akabane, une place de jeux mobile qui déménage tous les 3 mois et propose des activités ludiques au centre-ville ou dans des quartiers. d) Installation d'éléments ludiques à différents endroits dans l'hyper-centre de Lausanne afin de créer des petites parenthèses de jeu et d'activité physique (toboggan à Chauderon, balançoires à la Place de la Louve, jeu d'eau Place Arlaud).</p> | <p>Tous: familles, enfants et adultes (y compris PMR), structures d'accueil.</p> | <p>Tous: Permanente (sauf l'Akabane: tourne)</p> | <p>a) c) d) Financement par le préavis places de jeux 12/52 + 17/26, le budget de fonctionnement ou des crédits cadres b) Financement par le préavis places de jeux 12/52 + subventions de CHF 50'000 du canton et CHF 80'000 de la fondation <i>Denk an mich</i> Et poste de déléguée aux places de jeux, 0.8 EPT + communication (site web, carte, brochure)</p> | <p>Tous: gratuit</p> | <p>Tous: Ville de Lausanne, SG FIM, Petra Meyer, Déléguée aux places de jeux.</p> | <p>Mesure validée Cette mesure illustre bien le rôle de l'espace public urbain comme terrain propice au jeu, à l'activité physique et aux rencontres sociales, en particulier (mais non uniquement) pour les enfants et adolescents. Nous encourageons la diffusion de cette bonne pratique.</p> |
| <p>Plantages et jardins potagers urbains</p> | <p>a) De 1996 à nos jours. Offre en jardinage de quartier b) Depuis 2011, offre de cours de jardinage bio c) Depuis 2012,</p> | <p>a) Aménagements et mises à disposition de parcelles potagères pour cultiver ses propres légumes dans son quartier, à 5 minutes de chez soi. Pas de tandem actuellement, mais la Ville loue des parcelles à l'EPER dans 2 plantages, Praz-Séchaud et Florency. b) Des ateliers de jardinage biologique, respectueux de l'environnement sont offerts</p> | <p>a) b) A ce jour, 380 bénéficiaires, familles ou individus dans 14 plantages aménagés c) A ce jour,</p> | <p>a) b) c) Permanente</p> | <p>a) b) c) Entièrement financé par le service des parcs et domaines. Depuis 2017 en partie par le FDD</p> | <p>a) CHF 3/m²/an b) Les ateliers sont gratuits pour les bénéficiaires d'un plantage</p> | <p>SPADOM, Thierry Girard, https://www.lausanne.ch/vie-pratique/nature/la-nature-et-vous/bonnes-pratiques-</p> | <p>Mesure validée</p> |



| | | | | | | | | |
|--|--|---|--|--|---|---|---|-----------------------|
| | offre de parcelles de culture potagères accessibles aux PMR | aux bénéficiaires d'un plantage depuis 2011 c) Aménagements dans divers plantages de bacs surélevés pour faciliter le travail du jardinage aux PMR. | une dizaine de bacs aménagés | | | c) CHF 3/m ² /an | conseils-nature/jardins-potagers/plantages-lausannois | |
| Publibike | 2009 : 1er réseau de vélos en libre-service de Suisse entre les Hautes Ecoles, Morges et Lausanne. | PubliBike est un système de location de vélos et d'e-bikes au niveau national à partir de stations fonctionnant en libre-service. Grâce à la carte client, il est possible d'emprunter un vélo à une station et de le rendre dans une autre, 7/24. But visé: promouvoir l'utilisation du vélo via un réseau national de vélos en libre-service, relié aux TP et reliant les villes entre elles. | En octobre 2019, environ 1'000 prêts par jour dans le réseau Lausanne-Morges. | Permanente | La Ville met à disposition gratuitement du domaine public dans les stations qui ne peuvent être sur le domaine privé. Elle finance la station d'Ouchy. | 2 abos: i) Quickbike (paiement par heure) ii) Easybike (par mois ou par an) | Service routes et mobilité, Stéphane Bolognini (délégué vélo), | Mesure validée |
| Zones 30km/h et zones de rencontre (20km/h) | De longue date | Modération de la circulation et sécurisation des rues résidentielles avec la création de zones modérées ayant comme objectif : -L'apaisement du trafic: diminuer les nuisances liées au trafic motorisé (nombre de voitures qui circulent, réduction du bruit) -L'amélioration de la sécurité publique : introduction de zones modérées en particulier aux abords des bâtiments accueillant une population vulnérable (écoles, crèches, EMS, etc.) ; -L'amélioration de la convivialité dans les quartiers : conjointement avec la mise en place de bancs-relais (tous les 100-150m) et des placettes de quartier permettant aux habitant-e-s de s'y rencontrer. | Tous les automobilistes et env. 63'000 habitants qui vivent dans une zone 30 ou de rencontre, soit environ 43.5% de la population. Ces chiffres sont basés sur la population recensée en sept. 2018. | Permanente pour la majorité et nocturnes pour certaines zones 30 (22h-6h). | La commune finance les mesures d'aménagements et de signalisation nécessaires à la création d'une zone modérée. Par ailleurs, le personnel du service RM conçoit et assure le suivi de la réalisation de ces zones. | Gratuit Il n'y a pas de coûts directs pour les bénéficiaires dans le cadre de la création de zones modérées. | Routes et mobilité (RM) Buyck Maëlle, Service des routes et de la mobilité, Division espaces publics | Mesure validée |

En un graphique, voici le bilan des actions existantes à Lausanne.



Les trois pages qui suivent synthétisent les points forts et les perspectives d'amélioration, basées sur votre bilan.

Points forts

| | |
|--|---|
| Axe « Politique communale » fort | La richesse de chacun des 6 domaines d'action, avec un axe « Politique communale » fortement en faveur de la promotion de la santé, sont à souligner. La labellisation de la Ville de Lausanne permet de mettre en lumière cette richesse et diversité. |
| Couverture des diverses phases de vie | Différentes phases de vie sont couvertes par des offres de promotion de la santé: un accent important est mis sur l'enfance, la jeunesse, les familles, et les seniors, des étapes de vie particulièrement cruciales pour se maintenir en bonne santé. |
| Soutien aux associations | La Ville de Lausanne soutient de très nombreuses associations : la participation citoyenne est ainsi encouragée. La participation est l'un des fondements de la promotion de la santé. |
| Actions structurelles et comportementales | On dénote la présence d'actions de prévention et promotion de la santé aussi bien structurelles (soit agissant sur l'environnement physique, politique, économique et socioculturel) que comportementales (qui influencent le comportement d'individus ou de groupes). C'est justement l'association de mesures à différents niveaux qui permet à la population d'adopter des comportements de santé sains. |
| Prise en compte des groupes en situation de vulnérabilité | De nombreux groupes cibles en situation de vulnérabilité sont pris en compte: les personnes précaires, les personnes issues de la migration, celles en situation de handicap, sans domicile fixe, etc. Les mesures du bilan sont le plus souvent inclusives de toutes et tous. La promotion de la santé a pour fondements la justice sociale et l'équité en santé. |
| Multiplis facteurs de risque couverts | Des interventions visant des comportements favorables à la santé ciblent de multiples facteurs de risques: tabac, alcool et dépendances, alimentation, et surtout sport et activité physique. Des interventions multithématiques sont connues pour avoir plus de chances d'impacter positivement la santé des individus. |
| Solidarité locale et internationale | La Ville de Lausanne fait preuve de solidarité, à l'échelle à la fois locale et internationale. Les défis liés à la santé humaine étant le plus souvent globaux, cette solidarité est indispensable. |
| Enjeux durabilité et santé liés | Les enjeux actuels liés à l'environnement, au climat, à la biodiversité sont à l'agenda à Lausanne. De plus, de nombreux liens existent entre durabilité et promotion de la santé, deux domaines proches avec des déterminants parfois communs. |

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions par domaine

| | |
|--|--|
| Politique communale | <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un Plan stratégique de promotion de la santé <i>(NB : un tel plan est en cours actuellement)</i> • Créer un Groupe de travail « Santé et qualité de vie » transversal aux différents Services de la Ville |
| Offres de loisirs & Famille et solidarité | <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à développer des projets pour les phases de vie suivantes : grossesse et 1000 premiers jours de vie, parents (inclusif des parents célibataires), adultes isolés pour des raisons sociales, culturelles ou économiques • Poursuivre la mise en place et développer de nouveaux projets intergénérationnels • Continuer à développer certains axes spécifiques aux groupes vulnérables tels que: prévention de la précarité et la pauvreté (notamment en raison de l'effet de la crise sanitaire actuelle), intégration des personnes migrantes et projets interculturels, intégration des personnes en situation de handicap physique et/ou mental, prévention des comportements à risque chez les jeunes, prévention des troubles mentaux et des facteurs de rupture sociale, promotion de la santé mentale au sens large |
| Ecole | <ul style="list-style-type: none"> • Investiguer les possibilités d'étoffer l'offre dans le domaine « Ecole », par exemple via l'aménagement des cours de récréations qui est de responsabilité communale • Développer une vision d'ensemble des projets du domaine « Ecole », en commençant par les monitorer puis en comblant les éventuels manques |
| Santé au travail | <ul style="list-style-type: none"> • Développer le domaine « Santé au travail », par exemple via des mesures touchant à : l'employabilité des populations migrantes, la balance vie professionnelle-vie privée, l'encouragement à une alimentation équilibrée au travail, le développement d'une économie locale solidaire, etc. • Inciter les entreprises siégeant sur le territoire communal à suivre les bonnes pratiques déjà mises en place au sein de l'administration communale lausannoise |
| Espaces publics | <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à développer la nature et la végétalisation en ville • Multiplier les espaces de détente et de rencontre interculturels et intergénérationnels • Poursuivre le développement d'espaces publics encourageant l'activité physique pour toutes et tous |

Perspectives d'amélioration : pistes d'actions transversales

Les comportements et les environnements influençant la santé (alimentation, activité physique, gestion du stress, usage de tabac, consommation d'alcool ou de substances psychoactives, cohésion sociale, intégration, aménagement de l'espace public favorisant la santé, etc.) sont transversaux aux différents domaines d'action du label « Commune en santé ». Suite à l'analyse du présent bilan, il est possible d'observer que les mesures promouvant une activité physique favorable à la santé sont particulièrement développées à Lausanne, avec des projets novateurs. Pour cette raison, la coordination du label encourage la Ville de Lausanne à développer davantage les trois axes thématiques suivants, par ordre de priorité décroissante :

- 1) Le volet « santé mentale » (ou « bien-être psychique ») mérite une attention toute particulière et des développements conséquents, notamment via le développement optimal de l'enfant en bas âge, le renforcement de l'estime de soi et de l'image corporelle positive en particulier durant l'enfance et l'adolescence, les sources d'évacuation du stress et les méthodes de gestion des émotions
- 2) Les axes « tabac, alcool et autres comportements à risque » doivent être étendus
- 3) L'axe alimentation, et en particulier les aspects liés à l'éducation nutritionnelle des populations « vulnérables » et la promotion d'un comportement alimentaire sain, méritent de continuer à être développés

Unisanté : conseil et accompagnement pour la promotion de la santé et la prévention dans les communes vaudoises

Afin de poursuivre la mise en œuvre des mesures de promotion de la santé et de prévention, en améliorant les mesures existantes ou via de nouvelles interventions, Unisanté se tient à disposition pour un soutien, une expertise et un accompagnement dans vos projets existants ou à venir, et pour faire le lien avec d'autres experts de la promotion de la santé et la prévention. Pour plus d'informations, Unité Interventions Communautaires : communes@unisante.ch

Le site internet du label « Commune en santé » (<https://labelcommunesante.ch>) constitue une source d'inspiration, car il est possible d'y trouver beaucoup de mesures. Le répertoire de mesures permet une recherche par mots-clés, public cibles, ou thématiques (sous l'onglet *Mesures, Répertoire de mesures*).

Le site internet du projet « Environnements favorables à la santé » (www.environnements-sante.ch) contient un répertoire de mesures en ligne, lequel détaille une cinquantaine de mesures structurelles rédigées par Unisanté, en collaboration avec la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, et avec le soutien d'une trentaine d'experts de différents domaines.